metz

ASSISES DE LA VIE ASSOCIATIVE MESSINE

ACTES 2013

METZ.FR

SOMMAIRE

ASSOCIATION : LES MOTS POUR LE DIRE P.6

LES ASSOCIATIONS PRENNENT LA PAROLE : ÉTAT DES LIEUX DE L'ENQUÊTE SUR LA VIE ASSOCIATIVE P.7

- La démarche de l'enquête
- Le tissu associatif à Metz : état des lieux chiffré
- Le soutien de la Ville aux associations
- Principaux résultats de l'enquête sur la vie associative

ASSISES DU 29 JUIN 2013 : L'ESSENTIEL DES DÉBATS P.18

- L'association ? D'abord des femmes et des hommes !
- Quelles pistes pour demain ?
- Alain Détolle : « Derrière les associations se reflète un projet de société »
- Exposition, spectacles, buffet … retour en images

LES ATELIERS THÉMATIQUES, SYNTHÈSES ET PROPOSITIONS P.31

- Atelier 1 - Les associations actrices de cohésion sociale
- Atelier 2 - De l'usager à l'acteur associatif, la place du citoyen
- Atelier 3 - La richesse du bénévolat et la force des réseaux
- Atelier 4 - Le partenariat Ville / associations

RÉSULTATS COMPLETS DE L'ENQUÊTE P.44

ACTES DES ASSISES DE LA VIE ASSOCIATIVE AOÛT 2013

Document élaboré sous la coordination du Service Jeunesse éducation populaire et Vie étudiante de la Ville de Metz :
Thierry Rochel - Violette Konne - Patricia Strecker d'Amant - Thibault Namy

et avec la collaboration de :
Jacques Malet et Cécile Bazin
« Recherches & Solidarités » (état des lieux de l'enquête associative et regards d'experts)
Michel Lulek « Association mode d'emploi La Navette » (Assises du 29 juin 2013 l'essentiel des débats)
Virginie Morales La Mura - Anne-Claire Hory - Gilles Thiam - Damiana Senghor - Audrey Donadel - Franck Taton - Christelle Rinaldi

Photos de : Marc Royer, Christian Legay, Michel Lulek

ÉDITORIAL

La Ville de Metz a été particulièrement heureuse d'accueillir le 29 juin dernier les Assises de la Vie Associative Messine à l'Hôtel de Ville. Un moment unique de partage et de rencontre entre de nombreuses associations autour de vos bilans, vos difficultés et vos attentes.

La Ville de Metz soutient le monde associatif afin de dynamiser ce secteur. Sur Metz, il existe quantité d'associations, entre 2 500 à 3 000, avec plus de 100 structures créées chaque année. Un tissu dense, diversifié et dynamique, présent dans de nombreux domaines : sport, culture, social, jeunesse notamment.

Les associations interviennent de deux manières, certaines mettent en œuvrent des actions au profit des Messins, d'autres sont libres dans leur initiative et mènent des projets de territoire qui rejoignent les objectifs de la Ville : faire vivre nos quartiers et renforcer leur identité.

Ces deux genres d'activités sont complémentaires, les unes sont vecteurs de lien social et les autres porteuses de politiques publiques.

Ces Assises ont été un réel succès tant au niveau de la qualité des débats que de votre implication pour en faire une réussite. Le questionnaire en ligne a été une première étape pour obtenir des données brutes sur vos structures. Les ateliers ont posé les bases de cette journée de restitution.

Les actes clôturent ces Assises en retraçant les débats et les différents résultats de l'enquête. Un compte rendu fidèle qui permettra à chacun de garder une trace de ces échanges.

La Ville de Metz a par ailleurs émis le souhait de pérenniser ces temps de rencontre. Les ateliers reprendront dans 4 ou 5 mois afin de ne pas perdre ce lien qui s'est créé entre vous. Les Assises auront lieu tous les deux ans, avec une prochaine édition en 2015, afin de partager à nouveau vos expériences. Il serait aussi intéressant d'organiser des rencontres avec des associations d'autres villes pour partager vos expertises et ainsi monter toujours plus en compétence.

Un processus a été enclenché, il doit se poursuivre. Merci pour votre participation.

Le Maire de Metz

INNOVATION
ENSEMBLE
MILITANTISME
DÉPASSEMENT
INTERGÉNÉRATIONNEL
AVENTURE
VIVRE-ENSEMBLE
FORCE
COLLECTIVE
COÉDUCATION
ENGAGEMENT
PROJETS
COMBATIF
SACERDOCE
CONVIVIALITÉ
VASTE
BÉNÉVOLAT
DIALOGUE
PARTICIPATIF
PARTAGE
RÉUNION
ÉCHANGES
MOBILISATION

LES ASSOCIATIONS PRENNENT LA PAROLE : ÉTAT DES LIEUX ET RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LA VIE ASSOCIATIVE

Analyse rédigée par Jacques Malet et Cécile Bazin « Recherches & Solidarités »

LA DÉMARCHE DE L'ENQUÊTE

Dans le cadre de l'organisation des Assises de la Vie Associative Messine, la Ville de Metz a souhaité disposer au préalable d'un état des lieux chiffré sur la vie associative messine. Elle a également décidé de lancer une large consultation, auprès des représentants des associations, pour recueillir leur opinion sur les différents sujets abordés à l'occasion de ces Assises. Cette enquête était pour chaque responsable l'occasion de dire comment vit son association, d'évoquer ses projets, mais aussi ses difficultés, et la façon dont il perçoit ses relations avec la Ville. Cette enquête a été réalisée en partenariat avec l'association Recherches & Solidarités, un réseau national d'experts spécialisé sur la vie associative et les sujets de solidarité.

DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

L'enquête s'est déroulée en ligne du 11 avril au 24 mai 2013. Elle ciblait plus spécifiquement les associations partenaires de la Ville de Metz (448 contacts répertoriés par les services de la Ville) ; d'autres associations figurant sur l'extrait du fichier du CRI-BIJ (125 issues des quartiers messins), ont également été invitées à répondre par mail à l'enquête.

En complément des e-mailings, une relance téléphonique a été organisée visant les 265 contacts n'ayant pas encore répondu à l'enquête. Au cours des entretiens téléphoniques, les discours et les ressentis des interlocuteurs à propos de la démarche organisée par la Ville de Metz furent très positifs. L'information sur la communication des résultats lors des Assises de la Vie Associative Messine, ainsi que leur transmission par mail via les adresses des répondants, a encouragé nombre de personnes contactées à répondre à l'enquête.

UN PANEL REPRÉSENTATIF

A la clôture, le 24 mai, ont été retenus 251 questionnaires exploitables, ce qui représente un bilan positif au plan quantitatif avec un taux de retour supérieur à 55 %, compte tenu de la cible, et au plan qualitatif au regard de la composition du panel (figurent dans ce panel des associations des différents secteurs d'activité, des différents quartiers de la ville et de taille très différente).

Les résultats ont été exploités en distinguant les réponses des associations sans salarié et celles des associations employeurs, au côté du résultat global. Certaines questions ont fait l'objet d'un croisement complémentaire, selon que les associations sont ou non subventionnées par la Ville. Parmi les 251 dirigeants d'associations qui ont participé à l'enquête, 140 fonctionnent exclusivement avec des bénévoles et 111 emploient au moins un salarié.

Les résultats synthétiques de l'enquête ont été présentés sous forme de diaporama à la journée de restitution des Assises (présentation p.14) et les résultats détaillés sont disponibles en annexe de ce document (p.44).

LE TISSU ASSOCIATIF À METZ : ÉTAT DES LIEUX CHIFFRÉ

UNE ESTIMATION PRUDENTE DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS EN ACTIVITÉ À METZ

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude : on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil. Une estimation prudente est réalisée à l'échelle départementale, à partir de quatre critères complémentaires parfaitement maîtrisés, et mesurés :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national ;
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement ;
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement ;
- La pérennité des associations, observée à partir du secteur du sport.

Cette méthodologie conduit à un nombre d'associations en activité dans le département de la Moselle situé aujourd'hui entre 11 600 et 12 700. Deux repères permettent d'approcher le nombre d'associations sur la seule ville de Metz : le CRI-BIJ (Centre de Renseignement et d'Information - Bureau Information Jeunesse) recense 4 838 associations sur le département dont 1 198 ayant leur siège à Metz, soit 25% ; l'ACOSS-URSSAF[1] recense 1 750 associations employeurs en Moselle en 2012, dont 450 domiciliées à Metz, soit 26%.

Avec la même prudence que pour le département, on peut donc estimer qu'environ 3 000 associations ont leur siège à Metz. Sans surprise, ce chiffre est nettement supérieur aux 1 198 associations répertoriées par le CRI-BIJ et aux 448 recensées par les services municipaux, car nombre d'associations sont de toute petite taille et restent méconnues des instances « officielles », souvent par choix de leur part. Dans cette estimation figurent également des associations en sommeil qui peuvent tout à fait reprendre leur activité dans quelques temps.

Toujours est-il que le tissu associatif est très dense, à Metz, tout comme ailleurs. Si l'on en juge par le nombre moyen de bénévoles recensés dans chaque association (entre 10 et 12 au total, dont 7 intervenant sur un mode hebdomadaire), la fourchette des bénévoles agissant au sein des associations de Metz pourrait se situer aux environs de 30 000.

LES NOUVELLES ASSOCIATIONS : UN RÉEL DYNAMISME DE CRÉATION

Le Tribunal d'Instance de Metz recense les associations inscrites à Metz, l'agglomération messine, le Pays de Nied, le Pays Messin et le Pays du Saulnois. Parmi les créations enregistrées par le Tribunal d'Instance de Metz, environ 40% à 50% concernent la Ville de Metz (52% en 2010 et 42% en 2012). Les créations répertoriées entre 2010 et 2012 se répartissent comme présenté dans le tableau ci-dessous.
Le nombre de ces créations (près de 70 000 chaque année dans toute la France), montre un réel dynamisme de ceux que l'association Recherches & Solidarités nomme les « bâtisseurs associatifs ». Ces initiatives répondent pour une large part aux attentes et aux besoins de la population. Du reste, 45% des Français adhérent à une association et 80% font confiance à ce secteur pour apporter du lien social et aussi soutenir les personnes les plus fragiles.

Pour autant, l'arrivée de nombreuses nouvelles associations, chaque année, pose inévitablement la question du partage des ressources humaines bénévoles (variant assez peu aufil des années), des soutiens financiers accordés par l'État et les collectivités, ainsi que des moyens matériels et des locaux.

	2010	2011	2012
Metz	64	105	92
Agglomération messine	16	45	42
Pays Messin	21	46	46
Pays de Nied	16	23	26
Pays du Saulnois	5	14	14

Source : Répertoire des associations au Tribunal de Metz

[1] ACOSS-URSSAF : L'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss) , établissement public national à caractère administratif, est la Caisse nationale des Urssaf. L'Acoss est chargée d'assurer la gestion commune de la trésorerie des différentes branches du régime général de la Sécurité sociale (gérées par la Caisse nationale de l'assurance maladie, par la Caisse nationale d'assurance vieillesse et par la Caisse nationale des allocations familiales).

Il semble donc important, au moment où l'on pense à créer une nouvelle association, de prendre connaissance de celles qui existent et qui pourraient accueillir le projet que l'on porte. Ceci contribuerait à la fois à simplifier la démarche de ces initiateurs, et à renforcer le tissu associatif existant. Cela passe par l'accès aux informations utiles au sein d'un répertoire des associations.

LES ASSOCIATIONS RÉPERTORIÉES : UN OUTIL ESSENTIEL AUJOURD'HUI

Au 11 mars 2013, le CRI-BIJ recense, dans son annuaire des associations, 4 838 associations en Moselle. Parmi elles, 1 198 associations sont référencées sur Metz. Ce repérage et ce suivi des associations est très précieux, il répond à certaines attentes formulées par les responsables associatifs, dans le cadre de l'enquête.

Ainsi, à partir de ces 1 198 associations répertoriées, il est possible d'avoir une première approche de répartition dans les différents quartiers de la ville (cf. tableau ci-contre, figure 1).

On retrouve des proportions assez proches en analysant la répartition géographique des 448 associations soutenues par la Ville de Metz.

Figure 1

	Nombre d'associations référencées par le CRI-BIJ	Répartition en %
METZ BELLECROIX	24	2%
METZ BORNY	82	7%
METZ CENTRE	481	40%
METZ DEVANT LES PONTS	36	3%
METZ LA GRANGE AUX BOIS	27	2%
METZ LES ILES	124	10%
METZ MAGNY	35	3%
PATTROTE / METZ NORD	39	3%
METZ NOUVELLE VILLE	83	7%
METZ PLANTIÈRES QUEULEU	71	6%
METZ SABLON	106	9%
METZ TECHNOPOLE	43	4%
METZ VALLIÈRES	47	4%
TOTAL VILLE de METZ	1 198	100%

Source : CRI-BIJ – mars 2013

La seule différence notable concerne les associations situées à Metz-Centre et Ancienne Ville (40% des associations répertoriées par le CRI-BIJ et 32% des associations soutenues par la Ville). Cette différence est sans doute à rapprocher du fait que bon nombre des associations situées au centre-ville sont des fédérations ou sièges d'associations dont l'activité dépasse le cadre messin.
(cf. graphique ci-contre, figure 2).

Répartition des associations soutenues par la Ville

Figure 2

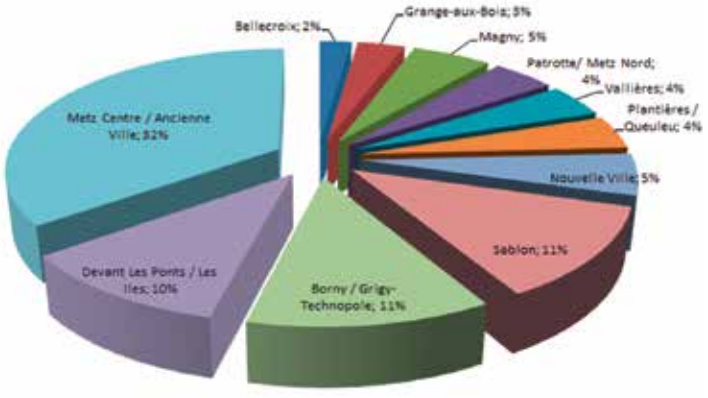

Source : Ville de Metz – 2012 - Associations soutenues par la Ville de Metz

Si on analyse la répartition de ces mêmes 448 associations par secteur d'intervention, on note une grande diversité parmi les associations soutenues par la Ville. (cf. graphique ci-dessous, figure 3).

Secteurs d'intervention en %

Figure 3

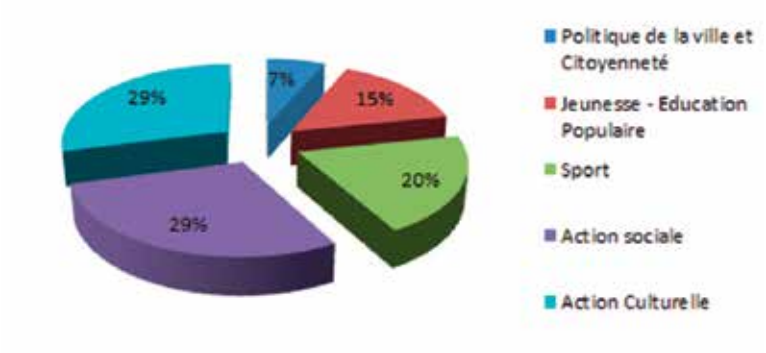

Source : Ville de Metz – 2012 - Associations soutenues par la Ville de Metz

L'EMPLOI ASSOCIATIF : UN EMPLOI PRIVÉ SUR SIX[2]

En 2012, 450 associations[3] emploient 7 600 salariés et distribuent 188 millions d'euros de salaires. Les salariés associatifs (à temps plein et à temps partiel) représentent 1 emploi privé sur 6, c'est nettement supérieur aux moyennes départementale et nationale. (cf. tableau ci-dessous, figure 4).

Figure 4

	À Metz	En Moselle	Au plan national
Part des salariés associatifs au sein du secteur privé	15,3%	11,8%	9,6%
Part de la masse salariale associative au sein du secteur privé	13,9%	9,5%	6,8%

Source : ACOSS-URSSAF – Traitement R&S

On peut imaginer trois raisons complémentaires, pour expliquer la part exceptionnelle que représente le secteur associatif à Metz, et le rôle économique qu'il joue : d'abord le dynamisme propre des associations, dans une région qui attache beaucoup d'importance à la notion de solidarité, et le soutien qu'elles reçoivent de leurs partenaires publics et privés ; ensuite la caractéristique de centralité de la ville de Metz, comportant de nombreuses et grandes associations à vocation départementale, régionale, voire nationale ; enfin, sous réserves d'analyses complémentaires, les difficultés rencontrées au sein du tissu économique (au dénominateur de ce ratio) qui contribuent à mettre en valeur la place du secteur associatif (au numérateur).

[2] *Source : Données ACOSS-URSSAF à partir de la base des Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations établis au cours de l'année 2012. Extraction à partir du code postal des associations dont le siège est à Metz : 57050 – 57070 ou 57000. Les deux premiers couvrent également 9 communes périphériques dont le nombre d'habitants représente 12% de la population totale du périmètre. Les données présentées ci-dessous peuvent donc être considérées comme représentatives des emplois associatifs sur la Ville de Metz.*

[3] *A ces associations, on peut ajouter 7 fondations employant ensemble 130 salariés.*

À titre d'illustration, ce ratio varie de l'ordre de 5% dans le département des Hauts de Seine à plus de 30% dans le département de la Lozère.

Les associations employeurs de la ville représentent 25% des salariés associatifs du département et 31% de la masse salariale correspondante.

En moyenne, les associations de la ville comptent 16,8 salariés (11 au plan national). Une quarantaine d'entre elles occupent 20 salariés ou plus, elles sont proportionnellement deux fois plus nombreuses qu'au plan national. À l'opposé, 43% des associations s'appuient sur un ou deux salariés, quand la moyenne nationale est de 53%, comme le montre le tableau ci-dessous (figure 5).

Figure 5

	1 ou 2 salariés	3 à 5 salariés	6 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	+100
À Metz	43%	20%	10%	11%	8%	5%	3%
En Moselle	46%	15%	9%	10%	11%	6%	3%
Au plan national	53%	15%	9%	9%	8%	3%	1%

Source : ACOSS-URSSAF – Traitement R&S

Les activités sanitaires et sociales concentrent une large majorité des emplois, à Metz (60%) plus encore qu'en moyenne nationale (55%). (cf. tableau ci-dessous, figure 6).

Figure 6

Secteurs d'activité (selon les libellés INSEE)	Nombre de salariés dans les associations de Metz	Répartition en %		
		À Metz	En Moselle	Au plan national
Enseignement	751	9,9%	6,8%	11,9%
Activités sportives	89	1,2%	1,3%	4,2%
Activités humaines pour la santé	2 032	26,8%	15,6%	7,2%
Hébergement médico-social	1 307	17,2%	26,5%	18,7%
Action sociale sans Hébergement	1 218	16,1%	28,9%	29,7%
Activités liées à l'emploi	-	-	2,6%	2,1%
Activités culturelles	186	2,5%	1,7%	3,3%
Activités récréatives et de loisirs	58	0,8%	0,6%	0,6%
Hébergement	131	1,7%	0,8%	1,1%
Restauration	20	0,3%	0,4%	0,4%
Activités des agences de voyages	144	1,9%	0,7%	0,4%
Activités des organisations patronales et consulaires	23	0,3%	0,1%	0,4%
Activités des organisations professionnelles	18	0,2%	0,2%	0,7%
Organisations religieuses	21	0,3%	0,3%	0,6%
Recherche-développement scientifique	12	0,2%	0,0%	0,3%
Autres activités répertoriées (1)	471	6,2%	4,6%	4,8%
Activités des organisations associatives non classées ailleurs	1103	14,5%	8,9%	13,5%
Total	7 584	100%	100%	100%

Source : ACOSS-URSSAF – Traitement R&S

Cette répartition des emplois associatifs, à Metz, traduit cette caractéristique de centralité, mentionnée plus haut, notamment pour ce qui concerne le secteur de la santé (figure 7).

Répartition des emplois associatifs à Metz

Figure 7

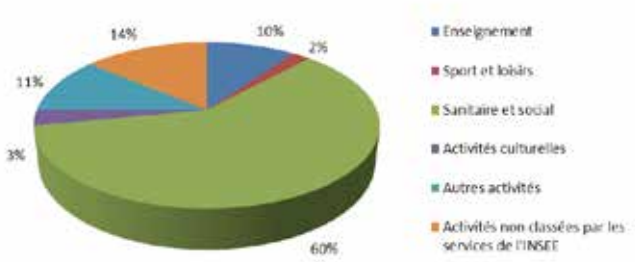

LE SOUTIEN DE LA VILLE AUX ASSOCIATIONS

La Ville de Metz apporte un soutien marqué au monde associatif et a fait de ce soutien un axe fort de sa politique. Elle reconnait ainsi le rôle que jouent les associations dans la ville, la vitalité de leurs projets, la dynamique locale qu'elles portent. En soutenant l'action des associations, la Ville contribue ainsi à répondre à de nombreux besoins de proximité, à favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs, à développer les solidarités et le mieux vivre ensemble (...).

LES PRINCIPAUX SECTEURS SUBVENTIONNÉS

En 2012, la Ville a versé 14 615 963 € au secteur associatif. Ces aides financières se répartissent sur les différents domaines : 3 535 560 € pour les manifestations sportives et le soutien aux clubs, 2 121 573 € pour les actions en direction de la jeunesse et de l'éducation populaire, 1 460 335 € pour la culture, 1 288 682 € pour les interventions sociales y compris en direction des seniors et 1 017 763 € pour l'action auprès des scolaires et notamment l'offre périscolaire (figure 8).

UN IMPORTANT SOUTIEN LOGISTIQUE

En complément du soutien financier, la Ville apporte également un important soutien logistique pour l'organisation de manifestations (1 204 manifestations soutenues en 2012) ou par la mise à dispositiion de locaux communaux parmi lesquels : 120 équipements sportifs, 20 centres socio-culturels, des équipements culturels (Bibliothèques-Médiathèques, salles de spectacles et d'exposition...), des locaux scolaires, etc.

LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DE L'ACTION COMMUNALE

Les capacités et les modes d'intervention des associations les placent comme partenaires d'une action publique dans de nombreux domaines. Leur utilité sociétale, leur rôle de laboratoire social, leur souplesse d'intervention, la proximité qu'elles entretiennent avec leurs membres ou leurs publics en font par nature des relais privilégiés de l'action de la Ville qui s'appuie sur ces organismes pour prolonger ou accompagner sa propre politique dans les domaines concernés. Elles sont donc des interlocutrices régulières et des partenaires quotidiens de l'action communale.

Principaux secteurs subventionnés en %

Figure 8

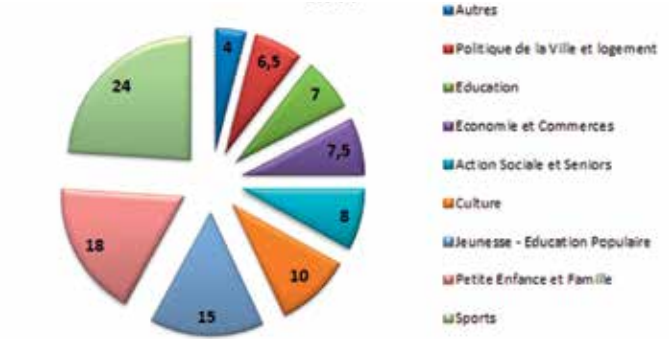

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE ASSOCIATIVE

LA SITUATION DES ASSOCIATIONS MESSINES AUJOURD'HUI

Une situation générale rassurante mais une situation financière préoccupante

À la question posée « Comment jugez-vous la situation générale de votre association (actions, missions, projets) ? », les associations apportent des réponses plutôt rassurantes puisque 80% estiment la situation générale de leur association bonne ou très bonne. Cette moyenne de 80% se situe nettement au-dessus la moyenne nationale (61% dans l'enquête nationale de Recherches & Solidarités). Le sous-total des réponses positives varie peu si l'on considère les associations avec ou sans salarié : 77% chez les non employeurs à 82% chez les employeurs. Ces résultats encourageants ne doivent pas pour autant faire oublier les 20% d'associations en difficulté.

La situation financière est cependant plus préoccupante puisque seulement 51% des associations estiment, à ce niveau, leur situation bonne ou très bonne. On note là également une disparité des réponses en fonction de l'existence de salariés : le sous-total positif varie fortement de 45% (employeurs) à 55% (non employeurs). Les réponses sont cette fois au-dessous du national (53% en moyenne, dont 61% chez les non employeurs). (figure 9)

Figure 9

Comment jugez-vous la situation générale de votre association (actions, missions, projets) ?	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
Très bonne	12%	17%	15%
Bonne	70%	60%	65%
Difficile	18%	19%	18%
Très difficile	0%	4%	2%
Total général	100%	100%	100%
Comment jugez-vous la situation financière de votre association ?	**Avec au moins un salarié**	**Sans salarié**	**Total**
Très bonne	2%	12%	8%
Bonne	43%	43%	43%
Difficile	46%	38%	41%
Très difficile	8%	7%	8%
Sans réponses	1%	0%	0%
Total	100%	100%	100%

Un bénévolat plus dynamique à Metz

62% des associations jugent la situation au regard du bénévolat bonne ou très bonne ; ce pourcentage se situe largement au-dessus des résultats nationaux, avec 42% de satisfaits seulement. Le sous-total positif est un peu plus élevé (65%) chez les employeurs (figure 10).

Figure 10

Comment jugez-vous la situation de votre association, concernant le bénévolat (nombre, disponibilité, savoir-faire…) ?	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total
Très bonne	10%	16%	13%
Bonne	55%	45%	49%
Difficile	31%	34%	33%
Très difficile	1%	4%	3%
Sans réponses	3%	1%	2%
Total	100%	100%	100%

Des difficultés mais des projets

Au bilan le contexte est certes marqué par des difficultés avec une situation financière tendue pour 49% des associations (46% au plan national), et un budget en baisse pour 23% des associations. Le nombre d'adhérents est également en baisse dans 12% des associations.

Les dirigeants sont pourtant relativement optimistes : seulement 20% des dirigeants bénévoles jugent la situation générale difficile ou très difficile. De plus, les membres des associations sont porteurs de projets : 34% estiment que la situation risque d'être difficile dans les mois à venir, et pourtant 49% pensent mettre en place de nouveaux projets (une différence entre les employeurs, plus déterminés - 59% - ou plus contraints de répondre aux demandes, et les autres - 42% -). Enfin les bénévoles sont mobilisés et la situation du bénévolat est jugée bonne dans 62% des associations (figures 11 et 12).

Figure 11

Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ? Plusieurs réponses possibles	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total
La situation financière	71%	45%	56%
Le soutien des collectivités territoriales (Ville – Agglomération - Conseil Général – Conseil Régional)	59%	51%	54%
Les moyens matériels, y compris les locaux	34%	34%	34%
Les ressources humaines bénévoles disponibles pour les activités de l'association	24%	43%	34%
Le renouvellement des dirigeants bénévoles	27%	31%	29%
Le soutien des services de l'État	40%	20%	29%
Les ressources humaines salariées, le cas échéant	32%	11%	21%
La diminution du nombre d'adhérents		21%	19%
La connaissance de règles administratives et juridiques qui évoluent	13%	18%	16%
Les relations avec vos partenaires privés, dont les entreprises		10%	12%
La motivation et l'investissement des membres de l'équipe dirigeante		11%	10%
La difficulté pour l'association de répondre aux attentes des adhérents ou des bénéficiaires		9%	10%

Figure 12

Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – au cours des prochains mois ?	Avec au moins un salarié	Sans salarié
Oui, certainement	59%	42%
Oui, peut-être	27%	31%
Probablement pas	9%	13%
Non	2%	4%
Au contraire, vous envisagez une réduction de vos activités	1%	2%
Vous n'avez pas assez d'éléments pour répondre	2%	5%
Sans réponsess	0%	3%
Total	100%	100%

LE RÔLE DES ASSOCIATIONS DANS LA VILLE

Un animateur de la vie locale avant tout

Les associations se perçoivent en tant qu'animateur de la vie locale pour une majorité (à 53%), plus encore qu'au plan national.
La proportion d'associations se décrivant comme « prestataires de services » est un peu plus élevée qu'au niveau national (22% contre 19%), cette réponse étant influencée par la présence un peu plus forte d'associations du secteur sanitaire et social. Enfin, très peu de responsables d'associations se perçoivent comme des relais d'opinion, signe de liberté (figure 13).

Figure 13

Comment qualifieriez-vous votre association dans la Ville ?	Les associations de Metz	Références nationales
Un prestataire de services auprès de la population	22%	19%
Un animateur de la vie locale	53%	46%
Un relais d'opinion	1%	5%
Un partenaire pour mettre en place des actions communes	21%	21%
Une sorte de « poil à gratter »	1%	9%
Sans réponsess	3%	0%
Total	100%	100%

Bien au-delà des seuls adhérents

Peu d'associations se limitent aux attentes de leurs seuls membres (37%). La « passion commune des membres de l'association » est la plus partagée (64%), suivie des motivations citoyennes (55%). (figure 14).

Figure 14

Dans son esprit et ses valeurs, votre association :	
Répond aux attentes de ses seuls adhérents	37%
Défend une cause spécifique et/ou localisée	50%
S'appuie sur des motivations citoyennes	55%
Correspond à une passion commune de ses membres	64%
Organise des actions de solidarité	34%

Agir avec les autres associations

Les démarches autonomes sont nettement minoritaires (moins de 30%), au sein des associations qui emploient des salariés comme dans celles qui ne fonctionnent qu'avec des bénévoles. Une proportion importante des associations inscrivent leur action dans un réseau fédéré, ces réponses étant certainement influencées par le profil des répondants. Enfin, il est à noter, qu'une majorité d'associations est prête à fonctionner en lien avec d'autres. Des synergies méritant d'être accompagnées et encouragées par la Ville (figure 15).

Figure 15

Dans son esprit et ses valeurs, votre association s'inscrit :	
Dans une démarche autonome	28%
Dans un réseau d'associations (union, coordination, fédération…)	63%
De manière informelle en lien avec d'autres associations de même objet	54%
De manière informelle en lien avec d'autres associations du même territoire organise des actions de solidarité	53%

LES RELATIONS AVEC LA VILLE

Les soutiens de la Ville

D'après les enquêtes nationales de Recherches & Solidarités, 73% des associations ont des relations avec leur commune. Les autres ne le souhaitent pas ou n'en ont pas besoin. Le pourcentage est ici supérieur, dans la mesure où l'enquête a été menée au moyen des listes d'associations dont la Ville disposait (figure 16).

Figure 16

Quels types de relation votre association entretient-elle avec les services de la Ville ? (Plusieurs réponses possibles)	
Elle reçoit des subventions	78%
Elle bénéficie de l'aide de la Ville pour ses manifestations exceptionnelles	51%
Elle bénéficie de l'appui de la Ville pour la promotion de ses activités et de ses manifestations	36%
Elle reçoit ses informations (bulletin municipal, informations éventuellement mises à disposition des associations …)	31%
Elle occupe régulièrement un local mis à disposition par la Ville	38%
Elle fréquente de temps en temps un local partagé mis à disposition par la Ville	23%

Figure 17

Dans les relations que vous entretenez avec les services de la Ville, quelles améliorations vous sembleraient les plus utiles ?	
Être mieux informé sur les politiques mises en œuvre et sur les projets	44%
Des échanges sur les critères pris en compte pour l'attribution des subventions	38%
La création d'instances de concertation et de dialogue entre la Ville et les associations	38%
La désignation d'un référent précis et unique	33%
Un dossier de demande de subvention unifié	32%
La dématérialisation de certaines démarches administratives, dont les demandes de subventions	31%
Une bonne coordination entre les services municipaux, notamment pour les associations polyvalentes	19%

Les attentes des associations

Le besoin d'information sur les politiques publiques arrive en tête des attentes, suivi à équivalent par les critères d'attribution des subventions et la mise en place d'instances de concertation et de dialogue. Les attentes sont plus ou moins marquées selon que les associations sont ou non employeurs (figure 17).

LES ASSOCIATIONS EMPLOYEURS

- Être mieux informé sur les politiques mises en œuvre et sur les projets ;
- La désignation d'un référent précis et unique ;
- Une bonne coordination entre les services municipaux.

LES ASSOCIATIONS SANS SALARIÉS

- Un dossier de demande de subvention unifié ;
- La dématérialisation de certaines démarches administratives, dont les demandes de subventions.

De nouvelles collaborations pour l'avenir

Encore une fois, le domaine de la communication, avec notamment la mise en place d'outils communs, est majoritairement cité (63 % des répondants). Les aspects mutualisation et collaboration inter-associatives sont mis en avant, introduisant l'un des points forts des débats ayant eu lieu à l'occasion des Assises de la Vie Associative Messine (figure 18).

Figure 18

Quels sont les moyens et les soutiens dont vous souhaiteriez bénéficier de la part de la Ville ?	
La mise en place d'outils de communication communs (annuaires, sites…)	63%
Un centre de ressources pour mutualiser des informations et des moyens techniques	48%
Le parrainage et la promotion de ses manifestations	45%
L'encouragement à des coopérations inter associatives	45%
La reconnaissance de son rôle citoyen	44%
La mise à disposition de locaux	37%
Un appui pour le recrutement de nouveaux bénévoles	36%
Des aides à la formation des bénévoles	33%
Une aide technique et/ou des conseils pour la gestion	22%

ASSISES DU 29 JUIN 2013 : L'ESSENTIEL DES DÉBATS

Article rédigé par Michel Lulek « Association mode d'emploi – La Navette »

METZ, PUISSANCE 3 000

Le samedi 29 juin 2013, se déroulaient à l'Hôtel de Ville de Metz les premières Assises de la Vie Associative Messine. Elles ont rassemblé près de 150 participants reflétant la diversité des associations de la ville. Faisant suite à une série de quatre ateliers thématiques dont vous trouverez les synthèses dans ce document, ces Assises ont débouché sur des propositions pour demain et marquaient une étape forte dans un processus d'échanges entre la Ville et les associations qui va désormais se poursuivre dans la durée. Cette journée fut animée par Jacques Malet en présence d'Alain Detolle, Grand Témoin.

L'ASSOCIATION ? D'ABORD DES FEMMES ET DES HOMMES !

L'exposition réalisée à l'occasion de ces Assises, présentait des « paroles de responsables associatifs » issues de l'enquête menée par Recherches & Solidarités auprès des associations de Metz.
Des questions qui interrogent l'avenir et semblent pointer du doigt des craintes ou des incertitudes : *« Quel soutien des collectivités au milieu associatif ? », « Quels bénévoles disponibles demain pour les actions des associations ? », « Comment gérer la complexité administrative et juridique qui s'accroît ? », « Quels projets associatifs pour quelles attentes sociales ? »*.
Ces points d'interrogation ont été au cœur des débats des Assises, atténués cependant par une énergie et un dyna-

PORTRAITS

JACQUES MALET

Jacques Malet a fondé avec Cécile Bazin, Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires spécialistes des associations, qu'il préside depuis juin 2008. Dès 1995, il publie chaque année une étude sur la générosité des Français. Depuis 2004, il signe avec Cécile Bazin, les éditions annuelles de La France associative en mouvement et de La France bénévole, deux études qui font désormais références dans le champ associatif. Il est également engagé bénévolement dans des actions concrètes comme l'Opération sourire de Médecins du Monde au Bénin.

ALAIN DÉTOLLE

Grand témoin du jour et Rédacteur en chef de la revue Associations mode d'emploi depuis sa création en 1998, Alain Détolle est membre du comité d'experts de Recherches & Solidarités et administrateur du Réseau national des maisons des associations (RNMA).

Mais à côté de ses fonctions nationales, c'est aussi un acteur associatif engagé dans des actions locales dans le petit village de Creuse où il habite. Il anime la Maison inter-associative de Millevaches depuis 2010, un fonds de dotation territorialisé et un ciné-club. Son regard de praticien soutient ainsi son regard plus global de spécialiste du monde associatif en tant qu'observateur et analyste du secteur dans Associations mode d'emploi.

misme qui reflétaient, au-delà de ces légitimes questionnements, un optimisme pas si fréquent dans notre société.

DES ASSOCIATIONS PLUTÔT OPTIMISTES

C'est un des premiers enseignements de l'enquête de Recherches & Solidarités. Les associations messines ne sont pas du tout moroses – en tout cas le sont bien moins que leurs homologues quand on les compare aux réponses données au niveau national. Ainsi 80% des associations interrogées disent être satisfaites et confiantes quant à leur avenir.

Certes, cela signifie qu'un cinquième des associations juge la situation difficile, mais cela prouve aussi que l'optimisme de la volonté domine largement. Un point que confirme le dynamisme du bénévolat qui apparaît plus fort à Metz comparé à l'ensemble de la France. Tandis que, nationalement, le manque de ressources bénévoles arrive en première position des inquiétudes des responsables associatifs, à Metz il n'arrive qu'en quatrième position. Ici, il est devancé par des préoccupations financières et des inquiétudes quant à l'évolution des relations avec les collectivités territoriales (ces deux aspects sont surtout mis en avant par les associations employeurs, la question du manque de bénévoles ou de la difficulté à renouveler les dirigeants bénévoles étant davantage évoquée par les associations sans salarié – ce qui apparaît logique au demeurant).
Mais ces craintes ne bloquent pas la créativité puisque 60% des associations employeurs et 41% des autres disent avoir des projets tout prêts dans leur sac – et elles sont même 80% à en avoir si on se projette sur les mois à venir. Bref, même quand la situation est difficile, on ne baisse pas les bras !

L'ÂME DE LA VILLE

Les associations messines se définissent avant tout comme des « animateurs de la vie locale ». Elles sont 57% à se revendiquer comme tels. Seul un tiers se consacre à l'attente de ses seuls membres, les deux autres tiers étant plus largement ouverts sur la ville, sur leur quartier, sur les autres.

Et comme elles sont 3 000 à œuvrer à Metz, on n'a pas besoin d'un dessin pour comprendre l'impact effectif que leurs actions ont sur la population et la vie locale. Comme l'a dit Dominique Gros, le Maire de Metz, dans son allocution d'accueil : *« L'âme de la ville passe par vous ! »* Une reconnaissance qui n'est pas qu'oratoire comme le prouvent les 14 615 963 € que la Ville a versés au secteur associatif en 2012 ou encore le soutien à quelques 1 204 manifestations.

FOCUS SUR LES ASSOCIATIONS DE METZ

Recherches & Solidarités a mené une enquête pour dresser le portrait des associations messines. 251 d'entre elles ont répondu à un questionnaire détaillé. Voici quelques éléments qui ressortent de cette enquête.

UN TISSU ASSOCIATIF DENSE, DIVERSIFIÉ ET DYNAMIQUE

- 3 000 associations actives dans la ville et 100 nouvelles chaque année ;
- 450 associations emploient 7 600 salariés (188 millions d'euros de salaires bruts) ;
- 1 emploi privé sur 6 à Metz soit 15,3%, contre 11,8% en Moselle et 9,6% au national ;
- Une grande diversité d'activités : enseignement, sports, loisirs, cultures … avec une majorité de salariés associatifs dans le secteur sanitaire et social (60%).

« La substance et la richesse de la ville, la substance de la démocratie, c'est la vie associative. L'âme de la ville passe par vous. »
Dominique Gros, Maire de Metz

UN CONTEXTE MARQUÉ PAR DES DIFFICULTÉS ...

- Une situation financière tendue pour 49% des associations (46% au plan national), et un budget en baisse pour 23% des associations ;
- Un nombre d'adhérents en baisse dans 12% des associations ;
- Des dirigeants pourtant relativement optimistes : seulement 20% des dirigeants bénévoles jugent la situation générale difficile ou très difficile ;
- Même si 34% estiment que la situation risque d'être difficile dans les mois à venir, ils sont 49% à projeter de mettre en place de nouveaux projets ;
- Une situation du bénévolat, jugée bonne dans 62% des associations.

... ET DES ATTENTES CONTRASTÉES

Pour les associations sans salarié : un dossier de demande de subvention unifié et la dématérialisation de certaines démarches administratives, dont les demandes de subventions.
Pour les associations employeurs : être mieux informé sur les politiques mises en œuvre et sur les projets ; la désignation d'un référent précis et unique ; une bonne coordination entre les services municipaux.

PARCOURS DE BÉNÉVOLES

Mais comment « l'âme de la ville » réussit-elle à irriguer ainsi l'agglomération ? La première partie des Assises en a donné la clé, la double clé en réalité, qui réside dans les bénévoles et les salariés qui font vivre toutes ces associations. Des quatre bénévoles qui ont évoqué leurs expériences personnelles, il ressort qu'il y a plusieurs manières de rentrer en bénévolat et qu'il n'y a pas qu'un seul chemin, simple et identique, qu'il suffirait de dupliquer.

Marie-Jo Brunet, présidente de l'association Metz Gym (1 700 adhérents) raconte comment on attrape le virus. Une maman qui emmène ses enfants dans un club de gym, qui commence un jour par donner un coup de main, puis un deuxième, puis un autre... et qui finit par devenir présidente.

Ana-Isabel Finda M'Bongo, présidente de « Nouvelle Vie du Monde » est arrivée à Metz il y a quelques années dans un quartier où, venant de Toulouse, elle a tout de suite repéré des choses qui manquaient : *« J'en ai parlé autour de moi (c'est la parole qui fait la vie associative, précise-t-elle) et c'est ça qui m'a motivé à devenir bénévole. »*

De son côté, c'est sa passion pour l'art contemporain qui a poussé Maryse Jeanguyot, présidente de l'association du Quartier Saint-Louis et directrice bénévole de l'association

FAPAC -Formations des Artistes et des Professionnels de l'Art et de la Culture, à s'engager. À l'époque personne ne s'intéressait à l'art contemporain à Metz (c'était bien avant le Centre Pompidou-Metz et les autres centres d'art créés depuis) et c'est ce plaisir pour l'art qu'elle a voulu faire partager – un cheminement largement répandu puisque la « passion commune » est la valeur la plus partagée (65%) pour justifier l'engagement dans une association.

Ce n'est pas René Cahen, le doyen des bénévoles (*« Moi qui ai connu le Front Populaire… »*, dit-il en clignant de l'œil) qui le démentira. Des premiers ciné-clubs à la découverte des cinémas du monde entier, il est aussi à l'origine du festival du film arabe : *« Ça m'a amené à côtoyer de nombreux milieux et de faire des rencontres formidables.»*

DES CHEMINS MULTIPLES

Jacques Malet, en bon connaisseur du monde associatif, a tout de suite vu dans ces trajectoires bénévoles, des archétypes du bénévolat associatif. Il a insisté sur la notion de parcours : non, on ne devient pas président d'une association du jour au lendemain ; il y a des étapes dans l'engagement et une progression régulière et inclusive qui permet de passer du statut d'usager, à adhérent pour finir comme bénévole actif. Il a relevé aussi la diversité des motivations : un besoin non satisfait sur un quartier ; un manque à combler ; le souci d'être utile à ceux qui nous entourent ; la démangeaison d'agir dès lors qu'une passion vous habite … à l'instar de ce qu'il appelle avec humour – et gentillesse – le « bénévole déchaîné ». Comme on y vient, le bénévolat est aussi multiple dans ses formes. On peut être bénévole-à-tout-faire (et de fait plus l'association est petite, plus le bénévole est polyvalent), on peut être « petites mains » … mais aussi expert et spécialisé sur la comptabilité, la communication, la gestion, etc. Ces diversités doivent être prises en compte pour permettre au plus grand nombre de garder un investissement bénévole tout au long de la vie.

De gauche à droite : Cécile Bazin, Recherches & Solidarités – Marie-Jo Brunet, Metz Gym – Maryse Jeanguyot, QSL et FAPAC - Ana-Isabel Finda M'Bongo, Nouvelle Vie du Monde – Steve Badey, Pas Assez - René Cahen, URFOLOR et FOL 57

« Le bénévolat pour moi, c'est donner de son temps pour les autres, sans attendre rien en retour. »

« On n'est plus bénévole à vie. Pour aller chercher les bénévoles, il faut faire un travail sur la convivialité, parler avec les gens, rassurer ceux qui craignent de ne pas avoir de temps, ne pas être compétent… »

Marie-Jo Brunet, présidente de l'association Metz Gym

« La fonction de bénévole apporte beaucoup ! J'ai toujours été opposé à parler du bénévolat comme d'un sacerdoce ou d'un sacrifice ! »

René Cahen, vice-président de l'URFOLOR et de la FOL 57

LE SAVIEZ-VOUS ?

15% des bénévoles disent qu'ils ne font pas … de bénévolat ! C'est dire que donner de son temps et de son énergie n'est pas toujours repéré par ceux-là même qui le font comme une action identifiée. Un indice de l'importance de ce qu'on appelle le bénévolat informel ?

De ce point de vue l'e-bénévolat (ces tâches qu'on peut faire à distance, à l'heure qui vous convient grâce aux possibilités offertes par Internet) ne doit pas être négligé. Il permet à des personnes moins disponibles de poursuivre un engagement … en attendant une période plus calme, la retraite par exemple que Jacques Malet appelle avec humour la « vie hyper-active » après la période de « vie active », pour reprendre un engagement bénévole plus fort.

Enfin, il ne faut pas oublier et surtout ne pas sous-estimer la notion de plaisir qui traverse toutes ces motivations et que, bien plus qu'hier, les militants associatifs ne refusent pas d'afficher. Comme le rappelait le Maire de Metz, en organisant la randonnée Nancy-Metz à la marche … il prenait son pied ! Pour Cécile Bazin, de Recherches & Solidarités, on peut résumer les motivations du bénévole avec un triptyque : l'utilité, le plaisir et l'acquisition de connaissances. En d'autres termes : on s'épanouit dans une action ouverte sur les autres où l'on apporte tout en recevant, où l'on construit tout en se construisant.

LE SAVIEZ-VOUS ?

7% des bénévoles ont trouvé leur conjoint dans le bénévolat. Un argument pour s'engager ?

ET LES SALARIÉS ?

Le panel de salariés associatifs présenté lors des Assises montrait des personnes aussi engagées, militantes et passionnées que les bénévoles qui venaient de se présenter. Même si leurs statuts diffèrent, on sentait la même fougue et on pouvait se demander parfois ce qui les différencie réellement …

Surtout quand on peut passer d'un statut à l'autre, comme Maryse Jeanguyot qui est devenue salariée de Faux Mouvement, le centre d'art qu'elle a contribué à créer bénévolement. On touche là du doigt toute la spécificité – et sans doute aussi une partie des difficultés – de la gestion des ressources humaines au sein d'une association. Des individus « subordonnés » à un conseil d'administration bénévole où pourtant le projet associatif est souvent porté autant par les uns et que par les autres. Subtil équilibre à trouver qui doit permettre à chacun de jouer son rôle sans pour autant cantonner les salariés dans un rôle technique et d'exécutant.

Isabelle Rach directrice du centre social – Maison des associations du Sablon, explique qu'elle se sent salariée lorsqu'elle a à traiter toute la technicité de son poste (budgets, financements, organisation du travail, etc.) et davantage bénévole lorsqu'elle prend du temps pour parler avec les gens et les 20 associations qui fréquentent le centre social. Il n'y a pas étanchéité complète : *« Du reste quand on organise la fête du quartier qui dure maintenant une semaine, tous les salariés de la maison travaillent avec tous les bénévoles. Et lorsqu'on va voir nos partenaires en particulier pour les financements, on y va toujours ensemble, le président, le trésorier et moi-même. »* De même le contrat social exigé par la CAF est écrit ensemble, salariés et bénévoles. C'est toute la subtilité d'un « tandem » qui est basé sur la confiance, s'affermit dans des rapports quotidiens et s'appuie sur le socle commun du projet associatif.

On est rarement salarié d'une association par hasard, par le seul fait d'une petite annonce de Pôle Emploi. Guillaume Floquet, médiateur-coordinateur au Centre Culturel d'Anatolie, où travaillent 3 salariés, parle des bénévoles qui interviennent avec lui dans l'aide aux devoirs comme de « co-éducateurs » qui partagent avec les salariés une « passion commune ». Et (où l'on retrouve le plaisir !), *« on mène les mêmes fêtes ensemble, bénévoles et salariés, c'est très festif ! ».*

De gauche à droite : Cécile Bazin, Recherche & Solidarités – Guillaume Floquet, Centre Culturel d'Anatolie - Isabelle Rach, Maison des Associations du Sablon – Jean-Marc Baldinger, CMSEA – Flavia Amarurttu, Compagnie Pardès Rimonim

Lorsque l'association a beaucoup plus de salariés, comme le Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence qui emploie 1 300 personnes, les choses sont bien sûr plus contrastées. Son Directeur adjoint à la prévention spécialisée, Jean-Marc Baldinger, reconnaît que, parmi eux, il y en a pour qui ce n'est qu'un métier, une profession, même si l'on sent que pour ceux qui y prennent plus de responsabilités, prime la dimension « politique » du projet. C'est le cas de Jean-Marc qui est né dans le bain de l'éducation populaire et des centres de vacances dans lesquels ses parents étaient impliqués. Féru de sports extrêmes et d'aventure, il souhaitait conjuguer son métier et sa passion, ce qu'il n'imaginait que dans une association militante : *« Je dis que je suis quasiment un bénévole salarié »*. Les frontières entre travail et engagement sont floutées. Dans les deux cas on y met beaucoup de bonne volonté ce qui, justement, est l'étymologie du béné-volat.

DES STATUTS « MIXTES »

On trouve également des situations moins tranchées où l'association est davantage vécue comme un outil presque transitoire pour créer une activité. C'est le cas de la compagnie de théâtre Pardès Rimonim que Flavia Amarurttu, chargée de son administration, représentait : *« Quand on est jeune et qu'on veut entreprendre quelque chose, l'association c'est la première structure qu'on crée. »* Du coup, travaillant surtout avec des intermittents, les quatre personnes salariées travaillent avec relativement peu de bénévoles – ce sont plutôt des « amateurs » qui viennent ponctuellement. Personnellement Flavia a cherché à travailler dans une association car elle était persuadée d'y apprendre beaucoup plus et d'y avoir davantage de responsabilités que dans une grosse structure où on ne lui aurait pas confié de grosses responsabilités.

Autre situation mixte : le statut de volontaire en Service Civique, qui n'est ni du bénévolat, ni du salariat, se rapproche de l'un ou de l'autre selon les lieux, ce dont témoignait Steven Badey.

Il faudrait ajouter à cela les stagiaires qui passent parfois plusieurs mois dans une association et dont le statut là encore est dans un entre-deux. Cette diversité de vécu dans une association est bien sûr une richesse. Il peut parfois être un handicap et nécessite une bonne définition des rôles de chacun pour éviter les frustrations ou les ambiguïtés.

« La technique est devenue de plus en plus importante dans le travail associatif et, du coup, la part du salarié aussi. »
René Cahen, vice-président de l'URFOLOR et de la FOL 57

« J'ai voulu m'investir pour des valeurs. Je voulais prouver que quand on a du temps pour soi, on peut très bien en consacrer aux autres. »
Steven Badey, volontaire en service civique à l'association Pas Assez

Le bénévolat et l'engagement des jeunes en débat dans la salle :

« Quand les gens ont bénéficié de la solidarité, ils sont ensuite prêts à la rendre à leur tour. »
Thomas Scuderi, adjoint à la Jeunesse, à la Vie Associative et Socio-éducative et à l'Animation de la Jeunesse

« Si vous voulez que des jeunes s'engagent, il faut aussi les écouter dans leurs projets. Et c'est vrai qu'un Conseil d'Administration ce n'est pas toujours glamour : on y parle technique, finances, comment on va boucler le mois … C'est pour cela qu'on a institué un Conseil d'Administration de jeunes. »
Gaëlle Todeschini, directrice de la MJC Borny

« Il faut envisager le bénévolat différemment. À l'Afev par exemple, on se donne les moyens de proposer des actions bénévoles sur 2 heures par semaine, parce que beaucoup de jeunes ne sont pas prêt à être bénévole 24 heures sur 24 ! »
Virginie Morales La Mura, coordinatrice régionale de l'Association pour la Fondation Étudiante de la Ville

« Pour attirer les jeunes, vous parlez de faire avec ou pour les jeunes. C'est bien, mais ce qui est plus important c'est de laisser faire par les jeunes ! »
Une jeune bénévole de 28 ans

« Tout adhérent est un bénévole potentiel. »
Jacques Malet, Recherches & Solidarités

« La cohésion sociale passe par la capacité d'agir des habitants : « Rien pour nous, sans nous ! » Que les actions pour les jeunes se construisent avec les jeunes. Que les actions dans les quartiers se fassent avec les habitants. »
Virginie Morales La Mura, coordinatrice régionale de l'Association pour la Fondation Étudiante de la Ville

LE SAVIEZ-VOUS ?

Quand on demande aux bénévoles si la cohésion sociale est un élément important du dynamisme économique, ils répondent à 20% de plus que la moyenne des Français : oui ! C'est dire qu'ils sont bien plus conscients que la moyenne nationale de l'interaction entre bénévolat et économie.

QUELLES PISTES POUR DEMAIN ?

De gauche à droite : Virginie Morales La Mura, Afev atelier « Les associations actrices de cohésion sociale » – Damiana Senghor, Du Côtés Des Loisirs et Jean-Jacques Kurth, PEP 57 atelier « De l'usager à l'acteur associatif » - Thomas Scuderi, Adjoint chargé de la Jeunesse, Danielle Bori, Adjointe chargée de l'Éducation et Christiane Pallez, Adjointe chargée des Affaires Sociales

Après ce double zoom sur les acteurs associatifs, les Assises se sont concentrées sur l'avenir. Il s'agissait d'aller au-delà du travail de réflexion et de prospective engagé dans les ateliers qui avaient réunis auparavant les associations messines qui le désiraient. Autour de thématiques assez transversales, se dessinent ce qui pourrait être les éléments d'un « programme commun » à la Ville et aux associations. Les élus de Metz présents ce jour-là jouaient du reste une partition plutôt harmonieuse avec les associatifs et, si ce n'était la cravate des messieurs, on ne les distinguait guère des autres acteurs des Assises ! Comme le disait Danielle Bori, Adjointe au Maire, chargée de l'Éducation : *« Nous aussi, on vient de la vie associative. C'est elle qui m'a éduquée ! »*

DROIT À L'ERREUR

Il est vrai que, dans les champs que les associations fertilisent et labourent, la Ville ne peut rien faire (ou si peu) sans elles. Même en étant à l'écoute des populations, il est difficile de jouer une participation municipale en les ignorant.

Sélima Saadi, Adjointe aux quartiers Sablon / Magny en a donné un bon exemple. En faisant renaître la projection en plein air dans le quartier du Sablon, la Ville de Metz a proposé de relancer une dynamique qui a été insuffisamment reprise par les associations : *« En fait, il n'y a pas eu l'âme associative autour de cette manifestation, et du coup on a préféré arrêter »* indique l'élue. Contre-exemples : le mouvement associatif et la population se sont approprié une exposition consacrée à l'histoire qu'elle avait contribué à mettre en place. Du coup cette exposition a circulé en de nombreux endroits et a été source de rencontres et de débats : *« Là, il y avait de l'âme ! »* C'est dire qu'il faut aussi se donner le droit à l'erreur et ne pas persister là où l'accroche ne fonctionne pas suffisamment.

MIEUX SE CONNAÎTRE

Avant de se lancer dans des dynamiques interassociatives, encore faut-il bien se connaître. Et quand on est 3 000 ce n'est pas ce n'est pas évident ! Malgré des outils existants (le site du CRI-BIJ ou les deux maisons des associations de la Ville) force est de constater qu'il y a mieux et plus à faire, puisque ces outils sont parfois ignorés, parfois inadaptés.
« On a besoin d'une base de données plus complète pour savoir où s'adresser pour telle ou telle question » indiquait le rapporteur d'un atelier. Un outil qui permettrait aussi d'éviter de créer une nouvelle association si l'on s'aperçoit que le projet qu'on souhaite développer pourrait naturellement trouver sa place dans une structure déjà existante. Ont été évoqués des forums, des rencontres régulières, la mise en place d'une plate-forme collaborative, etc.

« N'oublions pas cependant des rencontres en plus petits comités, a signalé Leïla Calmé, responsable du Point accueil écoute jeunes (CMSEA). Ce ne sont pas seulement les associations qui doivent se connaître, ce sont les gens qui les font vivre ! » Beaucoup d'initiatives collectives partent en effet d'une rencontre informelle. De ce point de vue, un mot évident, qu'on ne pouvait pas ne pas entendre, est vite arrivé : réseaux.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Bourse au permis de conduire est une aide proposée par la Mairie pour des jeunes qui ne peuvent financer leur permis, contre des heures de bénévolat. 90% des jeunes concernés ne connaissent pas d'associations où il pourrait rendre service et ils ne savent citer que les Restos du Cœur ! C'est dire que les associations sont souvent très méconnues en dehors de leurs réseaux.

De gauche à droite : Franck Taton, Tous Branchés.com atelier « La riches du bénévolat et la force des réseaux » - Christine Rinaldi, Famille Lorraine Vallières atelier « Le partenariat Ville/Associations » – Thomas Scuderi, Adjoint à la Jeunesse, - Sélima Saadi, Adjointe de quartiers – Leila Calmé, CMSEA atelier « Le partenariat Ville/Associations » - Belkhir Belhaddad, Adjoint aux Sports

MUTUALISATION

Et du réseau à la mutualisation le pas est aisément franchi. Le mot peut recouvrir des réa-

lités différentes. Il peut s'agir d'une véritable stratégie pour une association qui, en situation de crise et de difficultés économiques, cherchera par ce biais à consolider ses actions. Il peut s'agir de travailler avec les autres structures qui interviennent dans le même champ ou sur le même territoire – mutualisation et échanges presque naturels entre voisins. Elle peut être parfois contrainte, lorsque des financeurs poussent dans cette direction avec l'objectif de resserrer leurs financements ...

Quelles qu'en soient les raisons, existent ce que Jacques Malet appelle des « facilitateurs » : associations ou structures mises en place comme réponse à ce besoin de partager des outils. Le groupement d'employeurs en est sans doute le meilleur exemple.

PLUS DE SÉCURITÉ

La question des financements est également revenue dans les débats lorsque sont évoqués les lendemains ... Le soutien de la Ville, même en augmentation les années passées, n'est pas une réponse suffisante. Dominique Gros le rappelait : sur les deux années à venir, la dotation globale de fonctionnement accordée à la Ville de Metz va baisser de 3 millions d'euros !

Dans ce cadre, de nouvelles solutions sont à inventer. Si on est moins riche, il faut être plus intelligent ! D'abord en sécurisant davantage les financements au-delà du rythme annuel avec des conventions pluri-annuelles et ce que Danielle Bori appelle un « socle de sérénité ». Et puis il n'y a pas que les subventions !

Julie Babaammi-De Sousa, déléguée départementale à la Vie Associative à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Moselle, attire l'attention sur les accompagnements possibles. Elle rappelle qu'il y a des correspondants association dans la plupart des services administratifs, qu'il existe des formations spécifiques comme le CFGA (Certificat de Formation à la Gestion Associative), sans oublier les DLA (Dispositifs Locaux d'Accompagnement).

LA VILLE PARTENAIRE

Le partenariat Ville-associations peut donc s'affiner et s'affirmer en fonction des interpellations qui ont été faites lors des ateliers : ne peut-on pas imaginer des dossiers moins lourds pour une subvention de 500 € ? Ne peut-on alléger les procédures administratives là où elles sont disproportionnées ? Les associations sont demandeuses d'un peu plus de liberté et d'improvisation ... De l'air s'il vous plaît, et ne nous enfermons surtout pas dans des procédures bureaucratiques !

« En cette période de crise, vous accompagnez l'emploi. Le monde associatif permet de faire vivre l'économie. Pour un euro investi dans des initiatives de proximité, ce sont deux à trois euros de services qui sont rendus aux Messins.
Etre un acteur économique qui se maintient et se développe comme vous le faites aux côtés des collectivités est une des réponses à la crise.
Ce rôle du tiers secteur, de l'économie sociale et solidaire, je voulais le rappeler devant vous à cette occasion, et assumer, à ce titre là également, notre présence à vos côtés. »
Dominique Gros, Maire de Metz

Dominique Gros a annoncé diverses mesures qui vont dans ce sens : dès septembre les associations pourront déposer leurs demandes de subventions en ligne, la Municipalité mettra du reste en place un accompagnement ou des formations si des associations en ressentent le besoin pour s'approprier ce nouvel outil. En janvier 2014 une plate-forme collaborative entre associations verra le jour afin d'aider à mutualiser projets et moyens. Le fonctionnement et le rôle de la maison des associations de la Ville sera mis à plat pour redevenir un véritable lieu de la vie associative messine et pas uniquement un système de réservation de salles. *« Et puis, ajoute Dominique Gros, il y manque de la joie, de la vigueur, etc. Il faut les y retrouver ! »*

Enfin, le principe d'Assises régulières de la Vie Associative Messine est désormais acté. Tous les deux ans, Metz donnera rendez-vous de façon solennelle, dans les grands salons de l'Hôtel de Ville, à ses associations.

AS Pouilly-Metz Volley

Fondation Abbé Pierre

Du Côté des Loisirs

ALAIN DÉTOLLE : « DERRIÈRE LES ASSOCIATIONS SE REFLÈTE UN PROJET DE SOCIÉTÉ »

Grand témoin de cette journée, Alain Détolle, a souligné plusieurs éléments forts qui sont apparus au cours des débats.

COMMENT VOYEZ-VOUS LE BÉNÉVOLAT ASSOCIATIF ?

Je note que lorsqu'on parle de bénévolat on le définit la plupart du temps comme du travail gratuit et désintéressé. Je crois que c'est une manière réductrice de définir le bénévolat. En n'y voyant que du « travail gratuit » on se laisse dominer par une vision économique des choses, alors que bien souvent les actions des associations se situent ailleurs que dans ce cadre de référence, si ce n'est contre ! Ensuite, je crois que le bénévole, justement, est éminemment intéressé par ce qu'il fait, par ce qui le regarde. Être bénévole, c'est s'occuper de ce qui vous regarde, c'est une manière de maîtriser son destin, d'agir sur la vie et sur la cité. Derrière des projets associatifs variés, divers, nombreux, c'est en fait un projet de société qui se reflète.

C'est aussi pour cela que la simple valorisation comptable du bénévolat dans la classe 8, si elle est importante pour montrer que le bénévolat est une vraie richesse, est insuffisante. Le bénévolat c'est bien plus que des euros ! C'est pourquoi il est important en annexe de décrire et d'expliquer tout ce qu'il apporte au-delà d'une valorisation en temps de travail. De même lorsqu'on parle de la formation des bénévoles, ne restons pas avec la seule vision des stages et formations homologuées. La première formation du bénévole, la base, c'est sur le terrain qu'il la trouve. D'où l'importance de réfléchir à la gouvernance de l'association : comment on intègre les bénévoles dans l'équipe ? Comment on travaille et approfondit le vécu quotidien entre bénévoles et salariés ?

POURTANT IL PEUT Y AVOIR DES TENSIONS ENTRE BÉNÉVOLES ET SALARIÉS

Il y a en effet une attention particulière à avoir sur ce sujet. Il existe des profils différents de salariés. Il y a le salarié qui a un projet autour duquel se crée l'association. Il y a le salarié militant. Il y a le salarié motivé. Et il y a aussi des salariés plus exécutants. Une réflexion est nécessaire sur la manière de travailler avec tous ces profils. Quand on est président d'une association, je ne crois pas qu'on puisse être un patron comme dans n'importe quelle entreprise. Il y a une obligation morale, éthique, je dirai même politique, de réfléchir à la gouvernance la plus adaptée pour rassembler le maximum de personnes (bénévoles et salariés) autour du projet associatif.

ON A BEAUCOUP PARLÉ AU COURS DES ASSISES DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES...

Mais ce qui a été dit pour les jeunes est aussi valable pour l'ensemble des bénévoles. Si on veut mieux impliquer les jeunes, et plus globalement si on veut impliquer davantage de personnes, il faut adapter les fonctionnements associatifs à cet objectif. Aujourd'hui l'horizontalité doit être valorisée par rapport à des fonctionnements plus verticaux. On ne peut plus décider sans les gens. Comme le disait Gandhi : « Tout ce que vous faîtes pour moi, sans moi, vous le faites contre moi. »

C'est dire que nous devons mettre en place des modalités de participation plus ambitieuses dans les associations. Cette question se pose également dans les relations entre associations et collectivités, avec du reste des conséquences plus juridiques. Si on entre dans des démarches de co-construction de politiques publiques, ne risque-t-on pas d'échapper au champ classique de la subvention qui implique que l'initiative de l'action soit portée exclusivement par l'association ? La redéfi-

nition de la subvention dans l'actuel projet de loi sur l'Économie Sociale et Solidaire tiendra-t-elle compte de cela ? C'est un risque sur lequel il faut être vigilant.

EXPOSITION, SPECTACLES, BUFFET ... RETOUR EN IMAGES

CONVIVIALITÉ

Tous l'ont dit d'une manière ou d'une autre : la vie associative c'est aussi de la convivialité, du plaisir, de la rencontre ... Les organisateurs des Assises n'ont pas dérogé à cette règle en faisant rythmer avec le travail studieux des moments conviviaux. Autour d'un café et d'un croissant, les participants ont pu se rencontrer, se retrouver, se découvrir. La pause de midi s'est passée en musique avec Jazz A3, un trio saxo, guitare, contrebasse qui est venu donner un air de fête à la manifestation.

Fête et travail, joie et sérieux, mélange des cultures et des âges ! Les petits fours et les plateaux de crudités fraîches fournies par une association d'insertion pour le repas de midi étaient aussi là pour montrer que l'associatif peut relier des populations séparées et aider les personnes en difficulté. La preuve par la gastronomie que la solidarité sait aussi être délicieuse !

LES ATELIERS THÉMATIQUES

Synthèses et propositions rédigées par les rapporteurs associatifs
Regards d'experts : Cécile Bazin et Jacques Malet, « Recherches & Solidarités »

ATELIER 1 : LES ASSOCIATIONS ACTRICES DE COHÉSION SOCIALE

Les échanges de l'atelier « Les associations actrices de cohésion sociale » ont porté sur la perception des participants quant à cette notion et sur les questions qui peuvent se poser et les améliorations que l'on peut attendre lorsque l'on veut favoriser cette cohésion. Cela peut se faire en développant la réinsertion sociale, par l'accès à la formation, à l'emploi, au logement, en mobilisant les énergies autour de la cohésion sociale, ou encore en échafaudant des projets culturels et artistiques favorisant le mieux vivre ensemble. L'atelier a travaillé autour de plusieurs axes et sous-thématiques lors des deux soirées.

COMMENT IMAGINER LA COHÉSION SOCIALE QUAND DANS UNE SOCIÉTÉ IL Y A DES EXCLUS DU CORPS SOCIAL ?

L'expression « cohésion sociale » est utilisée à partir des années 90 et vient en quelque sorte remplacer la notion de « solidarité », expression utilisée jusqu'alors. Les avis peuvent diverger sur la définition même de la cohésion sociale. Le Conseil de l'Europe la définit comme étant « la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, en réduisant les disparités et en évitant la marginalisation ».

Les participants partagent d'emblée le constat d'une réalité socio – économique dégradée en ajoutant que les écarts se creusent, les inégalités augmentent que ce soit en matière d'emploi, de protection sociale, de santé, d'accès aux soins, de logement. En affinant sa perception de l'exclusion, l'atelier a mis en évidence trois types de publics spécifiques :

- Les personnes qui, faute de moyens, de ressources (qu'elles soient d'ordre économique, sociale, culturelle, cognitive) sont exclues du système ;
- Les personnes sur lesquelles on plaque une politique de lutte contre l'exclusion, que l'on retrouve dans certains dispositifs d'insertion sans qu'elles soient véritablement exclues ;
- Les « marginaux » assumés qui ont fait le choix de vivre en marge du système.

Le rôle des associations dans ce contexte est déterminant : elles permettent la rencontre, le débat, l'expression et l'acceptation des différences. Elles produisent de la cohésion en favorisent l'implication citoyenne.

Plusieurs pistes de réflexion ont aussi été évoquées, qui mériteraient d'être rediscutées dans le cadre d'une suite qui serait donnée aux Assises. Quel positionnement pour les associations : sont-elles devenues des prestataires ? Ont-elles encore les moyens de défendre leurs projets associatifs initiaux ? La course aux projets, pour pérenniser financièrement leur activité, ne les éloigne-t-elle pas de leurs cœurs de métiers ? Quelle sécurité financière pour les associations ? Comment maintenir la qualité du service rendu aux usagers quand les associations elles-mêmes se précarisent ?

REGARDS D'EXPERTS

Il faut cependant éviter de limiter la notion de cohésion sociale au seul bénéfice que pourraient en tirer les plus défavorisés. Elle commence – et elle est même nécessaire – entre les citoyens qui bénéficient d'une situation convenable. Elle suppose qu'ils aient le sens de l'intérêt général, avant – ou au moins en même temps – que leur intérêt particulier.

Dates : jeudis 6 et 13 juin 2013
Lieu : Médiathèque Jean-Macé Metz-Borny
Pilotes : Anne-Claire Hory - CRI-BIJ, Gilles Thiam et Julie Garelli - Bouche à Oreille, Marc Menel - CLLAJ, Arlette Eblé - AMIS et Virginie Morales La Mura – Afev
Rapporteurs : Virginie Morales La Mura, Anne-Claire Hory et Gilles Thiam
Animateur : Thierry Georges, journaliste, radio Jérico

De ces échanges, se confirme l'idée qu'il faut laisser la place à l'innovation, à la liberté associative (y compris quand elle peut s'exprimer en dehors du cadre habituel en assurant par exemple la promotion de systèmes alternatifs basés sur les échanges, le don, le partage).

REGARDS D'EXPERTS

Il y a de nombreuses formes d'exclusion : la plus connue rejette un certain nombre de personnes qui se trouvent dès lors en difficulté grandissante. Mais il y a aussi les autres formes, plus perverses : celle qui se traduit par certaines formes de communautarisme ; celle qui conduit certaines catégories sociales favorisées à fonctionner en permanence entre elles ; celle qui est liée à certains quartiers ... ; celle qui conduit à ne plus fonctionner que selon les générations...

Les associations peuvent jouer un rôle très utile permettant de transcender ces différents clivages. Et les bénévoles l'ont bien compris, qui expriment des avis fondamentalement différents de ceux des autres Français, sur les avantages que présente la cohésion sociale pour la réussite économique d'un pays.

COMMENT DÉVELOPPER LA COHÉSION SOCIALE DANS LES QUARTIERS ET EN CENTRE-VILLE ?

À travers l'exemple de l'association du Quartier Saint-Louis qui « vise à donner de l'oxygène dans la tête des gens », il est reconnu que si l'économie peut créer de la cohésion sociale, l'inverse est vrai aussi, au sens où la cohésion sociale crée de l'économie. De la même façon, dans le domaine artistique, un dispositif, « Les Nouveaux Commanditaires », rejette l'idée selon laquelle l'État ou les collectivités territoriales décideraient seuls de l'installation d'une œuvre dans l'espace publique. Au contraire, il plébiscite un choix concerté avec des populations qui sont invitées à choisir l'œuvre qu'elles vont côtoyer. Bien sûr, il peut y avoir concurrence des intérêts, et le passage à une forme de coopération, d'échange, d'écoute peut être long, mais il doit évoluer.

COMMENT MUTUALISER LES SAVOIRS ET LES PRATIQUES DÉCOULANT DE PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS DANS LES QUARTIERS DÉFAVORISÉS ET À DESTINATION DES POPULATIONS MISES AU BAN DE LA SOCIÉTÉ ?

Des exemples sont cités comme Banlieues d'Europe, née en Lorraine en 1990, dans le bassin houiller, sous l'impulsion de Jean Hurstel et qui, confronté à une région frontalière en déperdition économique, a développé différents projets culturels portant sur la mémoire ouvrière.

Quelques réalisations dans des villes européennes peuvent être considérées comme des références dans le développement de la cohésion sociale. C'est le cas du Beat Carnival à Belfast, de la Zinneke Parade de Bruxelles. Tout près de nous, c'est l'action « Ensemble Cour du Languedoc » à Metz, projet d'additions de pratiques artistiques et de spectacles participatifs avec des habitants de Metz Borny et des artistes, qui est citée.

Dans ce domaine, quelques préconisations peuvent être faites :

- Il y a des pratiques, mais il faut se méfier des recettes car ce qui fonctionne sur un territoire ne s'adapte pas forcément ailleurs ;
- Il ne faut pas chercher à gommer les différences mais à les additionner ;
- Ne pas faire pour les gens, mais avec les gens.

Concernant le projet de salle des musiques actuelles (BAM) en construction, les participants recommandent de veiller à ce que le réel potentiel de la structure et du projet s'adapte aux besoins de la population locale. Celle-ci ne doit pas simplement être cantonnée au rôle de spectatrice à sa fenêtre.

LA COHÉSION SOCIALE COMME LE RÉSULTAT DE LA MOBILISATION DES INSTITUTIONS, DES ASSOCIATIONS, DES JEUNES ET DES HABITANTS

Être engagés dans les associations et travailler à la cohésion sociale, c'est être des utopistes debout, en cherchant à vivre ensemble et à faire société. Ainsi, en considérant les jeunes et les quartiers comme des ressources, l'Afev engage une vision de la société et de la cohésion sociale différente. Elle fait le pari de la jeunesse comme premier acteur de la lutte contre les inégalités.

Il est exprimé que chacun d'entre nous est porteur et acteur de cohésion sociale et qu'il est essentiel de passer de territoires juxtaposés à des territoires reliés. Chaque personne doit être mise en capacité d'être auteure de sa propre vie. La cohésion sociale doit être abordée sous l'angle de la volonté d'engagement collectif, en commençant par restaurer la qualité des relations qui lient les acteurs.

Au sein de l'Afev, cette dynamique s'exprime particulièrement dans le co-portage des actions et du projet, de l'accompagnement individuel.

QUELLES PISTES POUR DEMAIN ?

Ainsi, la cohésion sociale est perçue comme une mutualisation des savoirs, des expériences, en veillant à les adapter à chaque lieu : il n'y a pas de recettes miracles, il ne faut pas faire de copier/coller mais partir des habitants, des politiques publiques, des dynamiques associatives et des jeunes pour ensemble proposer des actions innovantes et pertinentes.

Il convient d'ajuster en permanence l'action aux enjeux, et à des enjeux partagés. Ce principe implique des diagnostics toujours en mouvement, des co-pilotages et des co-portages des actions dans le sens d'une réelle co-construction.

La cohésion sociale implique donc la coopération pour produire ce vivre ensemble et ce faire société, et repose sur l'engagement, la volonté de chacun. La cohésion sociale apparaît ainsi comme le résultat d'une action collective et de la mobilisation de quatre acteurs : les responsables des politiques publiques, les associations, les jeunes, les habitants.

« Rien pour nous sans nous »

Ce sont les associations qui permettent l'innovation et garantissent l'adaptation des politiques publiques aux réalités locales, et qui s'attachent à recréer cette indispensable « société de la confiance ».

L'éducation, enfin, est au cœur du sujet : l'école ne doit pas être seulement un lieu d'apprentissages mais aussi un lieu de citoyenneté et de projets pour s'ouvrir à des tas de potentialités individuelles et collectives. L'école et les associations ont donc un très grand rôle à jouer dans la mise en œuvre d'actions d'ouverture, de liens et de mobilité entre les territoires.

ATELIER 2 : DE L'USAGER À L'ACTEUR ASSOCIATIF, LA PLACE DU CITOYEN

Dans nos structures et associations, nous rencontrons, bénévoles et professionnels, des publics ayant des attentes ou des besoins spécifiques. Aussi, devons-nous considérer que nos structures doivent exister en l'état ou faut-il que nos usagers en deviennent des acteurs ? Sommes-nous en mesure d'apporter des réponses et pouvons-nous faire face à toutes les situations ? Les organisateurs de l'atelier ont souhaité travailler autour de plusieurs axes et sous-thématiques lors des deux soirées afin de favoriser le partage d'expériences, l'apport de témoignages, l'expression de constats et d'attentes.

DEVONS-NOUS CONSIDÉRER QUE NOS STRUCTURES DOIVENT EXISTER EN L'ÉTAT OU FAUT-IL QUE NOS USAGERS EN DEVIENNENT ACTEURS ?

En premier lieu, il est nécessaire de faire un travail de définition pour éclairer les participants sur la différence entre les adhérents et les bénévoles. Il faut aussi savoir faire la distinction entre ceux qui adhérent à une association et ceux qui en sont à l'origine. Les participants constatent qu'il peut être difficile de s'investir ou créer une association lorsque l'on ne connaît pas le monde associatif. Il existe aussi une image erronée du monde associatif, certains usagers pensent que lorsque l'on travaille dans une association, on est fonctionnaire. Le service rendu apparait alors comme un dû, c'est un travail et non une question d'engagement. Pourtant un salarié est souvent aussi un militant.

Si l'association a besoin de trouver de nouveaux bénévoles, il faut alors se poser la question de ce qu'attendent les adhérents pour nous rejoindre et réussir à répondre à leurs attentes. Nous devons également être au clair sur la distinction entre les différents types de bénévolat : le bénévolat de soutien, le bénévolat d'accompagnement et les administrateurs. Il existe des associations d'usagers et les associations pour les usagers : entrées par le militantisme, par l'adhésion, par le don ... Lorsque l'on est militant, on entre dans le champ de la citoyenneté ; alors que par l'adhésion, l'intérêt est personnel.

Il faut reconnaitre qu'il y a une certaine méconnaissance du milieu associatif et une peur de la prise de responsabilités, de l'engagement et du temps qu'il va falloir donner. Et pourtant, le monde associatif est un milieu enrichissant dans lequel on peut évoluer, découvrir, partager ... La transmission de la culture associative est aujourd'hui peu importante, il faudrait s'attacher à la transmettre dès le plus jeune âge, à l'école, en abordant la citoyenneté et en insistant sur l'éducation civique. Ce dernier point, ne fait cependant pas consensus au niveau de l'assemblée. Du côté des associations, il faut rendre les choses dynamiques, attractives pour réussir à mobiliser des bénévoles. La Ville, quant à elle, devrait informer sur l'existence des associations messines et favoriser leur mise en relation.

On constate aujourd'hui que les jeunes ne connaissent pas le milieu associatif, ne poussent pas les portes. Il faut à la fois mieux communiquer sur nos valeurs et prendre en compte le fait que le comportement du bénévole change ; les jeunes demandent du concret, à intervenir ponctuellement.

Dates : jeudis 6 et 13 juin 2013
Lieu : PEP 57 rue Gambetta Metz
Pilotes : Damiana Senghor – Du Côté Des Loisirs, Audrey Donadel – PEP 57
Rapporteurs : Damiana Senghor et Jean-Jacques Kurth – PEP 57
Animateurs : Damiana Senghor et Audrey Donadel

Cette participation ponctuelle, pour une action précise, est à prendre en compte à côté d'autres formes d'engagement sur le plus long terme. Il faut laisser libre choix aux usagers : consommer ou adhérer, s'engager ponctuellement ou sur le long terme.

DANS NOS STRUCTURES ET ASSOCIATIONS, NOUS RENCONTRONS, BÉNÉVOLES ET PROFESSIONNELS, DES PUBLICS AYANT DES ATTENTES OU DES BESOINS SPÉCIFIQUES.

Si les associations rencontrent des problèmes dans la prise en compte des difficultés particulières de leurs usagers, c'est à la fois dû à une question de compétence, de méconnaissance et de communication. Les salariés ne sont pas toujours conscients du fait qu'il y ait un problème particulier ; si, par contre, les difficultés sont perçues, il faut réussir à définir si elles sont passagères ou plus lourdes et constantes et trouver des moyens d'accompagnement. Se pose alors inévitablement la question de la formation et de l'accompagnement de nos salariés et de nos bénévoles.

Les participants constatent que les difficultés des usagers sont importantes et partagées quel que soit le secteur, bien que se pose la question de la territorialisation (et notamment des lieux non ZUS, non prioritaires dans le cadre de la Politique de la Ville). Il faut bien constater que les personnes en difficulté ne savent pas où s'informer pour résoudre leurs problèmes. L'absence de système informatif et d'instance facilitatrice à la communication est posée. Il faudrait un travail commun des différents secteurs et développer la notion de réseau associatif. Par exemple tous les acteurs qui travaillent autour de l'enfant doivent travailler de concert pour ne pas « saucissonner » l'enfant et ses temps d'accueil.

La Ville doit également prendre sa place dans ce réseau, donner un cadre et en assurer le pilotage. Les contacts avec les associations doivent être plus soutenus et le partenariat envisagé de façon plus transversale avec les différents services. Les associations sont en attente d'une véritable concertation, prenant en compte leurs questionnements, inscrite dans le temps et non uniquement liée à la mise en place de réformes spécifiques.

QUELLES PISTES POUR DEMAIN ?

Dans leurs échanges, les responsables associatifs ont mis en avant l'importance des ressources associatives sur la ville. Ils ont fait part de leurs attentes pour les années à venir : il faut soutenir le secteur associatif, mettre en valeur ses actions, accompagner la création de nouvelles associations et développer une dynamique de réseau. Chacun doit

REGARDS D'EXPERTS

Il est nécessaire, sans jugement de valeur, de faire une distinction entre les personnes, selon qu'elles viennent chercher un service au sein d'une association (club de tennis), ou encore un réconfort ou un appui (associations à caractère social), ou du renfort pour faire avancer un sujet (environnement) ou une demande (association de défense). Dans tous ces cas de figure, on est membre (ou bénéficiaire) d'une association.

On franchit le pas, pour devenir acteur de la vie de l'association, quand on décide de contribuer à son fonctionnement ou à son développement : on devient alors un bénévole, plus ou moins actif, plus ou moins permanent.

Il est clair qu'une association doit bénéficier d'une bonne répartition de ses membres, entre celles et ceux qui consomment et celles et ceux qui agissent. L'idéal serait – un peu à la mode anglaise ou américaine – que peu ou prou chacun des membres d'une association apporte sa contribution par un peu de temps donné gratuitement.

être au fait de ses responsabilités et de ses missions et contribuer à la mise en œuvre de projets territoriaux concertés dans un cadre coordonné et piloté par la Ville.
Les associations ont ébauché quelques pistes d'actions qu'elles soumettent à la réflexion des politiques :

- Créer une banque de données recensant tous les acteurs de la sphère associative et les missions de chacun (dont un catalogue d'actions) et assurer sa mise à jour ;

- Mettre en place une plateforme associative où seraient représentées toutes les associations avec un forum, et un modérateur / interlocuteur ;

- Créer une commission permanente ou une instance de rencontre entre les acteurs associatifs ;

- Entreprendre une simplification des démarches administratives avec notamment la création d'un dossier commun de demande de subvention et des feuillets simplifiés pour des demandes spécifiques faites aux différents services.

REGARDS D'EXPERTS

Avant de penser à créer de nouvelles associations, mieux vaudrait aider les bâtisseurs potentiels à connaître l'existant (intérêt d'un portail comportant les associations en activité). L'initiative sera bien plus efficace, si elle consiste à venir renforcer une association en activité – voire en sommeil – plutôt que de créer une nouvelle entité *ex nihilo*.

ATELIER 3 : LA RICHESSE DU BÉNÉVOLAT ET LA FORCE DES RÉSEAUX

Une association repose sur le regroupement de personnes qui souhaitent partager un projet. Il n'y a donc pas d'association sans bénévoles qui administrent l'association et/ou qui animent des activités. Il y a donc lieu d'organiser ce bénévolat, de le mobiliser, le développer, le valoriser et assurer sa transmission. Pour faire vivre l'association, il est par ailleurs nécessaire de mobiliser un grand nombre de ressources. Parmi celles-ci, le réseau est une force et la mutualisation une source d'enrichissement et d'économies. Comment décloisonner, trouver des complémentarités, développer des synergies pour une plus grande efficacité de nos actions et meilleures efficiences ? Chacune de ces problématiques a été abordée à l'occasion de l'une des soirées.

LA RICHESSE DU BÉNÉVOLAT

ÉTAT DES LIEUX DU BÉNÉVOLAT ASSOCIATIF

L'étude de Recherches et Solidarités, «État des lieux du bénévolat associatif[4]» , a mis l'accent sur la situation mosellane : le tissu associatif y est composé de 12 000 associations animées par 180 000 bénévoles. L'étude indique que les Lorrains seraient moins altruistes et moins personnels mais plus responsables. On distingue aussi des réactions différentes entre deux classes d'âge : les jeunes perçoivent le bénévolat comme une activité alliant disponibilité et passion alors que les « anciens » sont plus collectifs et militants ; les jeunes sont en quête d'épanouissement et de reconnaissance, les « anciens » cherchent du contact ; les jeunes sont plus satisfaits de leur engagement que leurs aînés; les jeunes montrent un intérêt important pour la vie associative mais ils sont moins disponibles.

UNE BOURSE POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT

Le dispositif de la Bourse au Permis de Conduire, initié par la Ville de Metz, favorise la rencontre des individus et des associations, les jeunes devant réaliser 105 h de bénévolat en contrepartie d'une bourse pour passer leur permis. Il comporte néanmoins certaines limites : les jeunes parviennent difficilement à tenir leurs engagements d'un côté, et de l'autre les associations ne disposent pas de moyens suffisants pour offrir un cadre d'intégration et un suivi personnalisé adéquats.

MOTIVATIONS ET STATUT DU BÉNÉVOLE

Les débats ont ensuite porté sur les motivations des bénévoles. Environ 500 associations sont créées chaque année en Moselle ; cela traduit-il une réelle volonté d'engagement ou est-ce un effet induit de la crise qui incite les individus en difficulté à construire leur propre projet professionnel dans le milieu associatif ? On observe à la fois beaucoup d'engagements «de base» et une réelle difficulté des associations à maintenir dans la durée l'engagement de leurs bénévoles, surtout dans les postes de gestion et d'organisation.

[4] www.lorraine-plus.org/wp-content/uploads/2013/02/Ben%C3%A9volat-Lorraine-cp-ca-rs.pdf

Dates : jeudis 6 et 13 juin 2013
Lieu : Maison des Associations, rue du Coëtlosquet à Metz
Pilotes : Jean-Marie Kirchmeyer - COJEP et Franck Taton -Tous branchés.com
Rapporteur : Frank Taton
Animateurs : Jean-Marie Kirchmeyer et Franck Taton

REGARDS D'EXPERTS

Il est clair que l'on ne dénature pas la notion de bénévolat en prévoyant quelques « retours non monétaires » pour celles et ceux qui s'y engagent. Pour les jeunes, ces sortes de bourses – sous réserves qu'elles ne soient pas un jour requalifiées en « salaires déguisés » par les services fiscaux, constituent une très utiles motivation, notamment lorsqu'elles permettent de financer une partie des frais liés au permis de conduire. Il est seulement indispensable de vérifier qu'il n'y a pas qu'un effet d'aubaine et que l'engagement est réel, et peut s'avérer durable.

D'autres belles expériences sont menées ici ou là, consistant à reconnaître l'engagement bénévole par certaines initiatives communales : par exemple un spectacle exceptionnel auquel sont conviés tous les bénévoles de la ville (une belle occasion de se rencontrer, de surcroît) ; ou encore un tarif préférentiel pour les bénévoles pour des entrées à la piscine ou dans un autre équipement municipal ...

[5] www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/AP1_294_EVA_rapport_final.pdf

Pourtant, le bénévolat est valorisé dans un bilan de compétences professionnelles et l'expérimentation de LORFOLIO[5] pousse à mettre en exergue des compétences acquises grâce au bénévolat, d'autant que cet engagement associatif est valorisable dans le cadre d'études universitaires.

Si le bénévolat est une passerelle vers l'univers professionnel, ce dernier lui rend difficilement la pareille puisqu'il est souvent difficile d'articuler engagement associatif et temps professionnel ; le temps associatif se résume donc bien souvent au week-end. Cela repose la question d'un statut du dirigeant associatif (comparable au statut de l'élu, du délégué syndical ou du juré d'assises) qui n'a jamais pu aboutir pour des raisons économiques. Une alternative est proposée par des grandes entreprises qui mettent à disposition des associations des compétences de mécénat.

LA PLACE DU BÉNÉVOLE AU SEIN DE L'ASSOCIATION

Il n'existe pas de schéma-type pour gérer la relation entre l'association et le bénévole. Il est intéressant de réfléchir à la façon de coopter de nouveaux membres, à la formation, au « contrat » passé avec le bénévole et à sa fonction au sein de l'association. Beaucoup de difficultés rencontrées par les associations qui s'adressent au Dispositif Local d'Accompagnement proviennent d'une organisation mal définie (des responsables qui «occupent»

REGARDS D'EXPERTS

La notion de statut de bénévole est à écarter : d'abord dans la mesure où cet engagement doit demeurer spontané, même s'il est très sérieux et correspond à une mission que l'on va assurer d'une manière très précise ; ensuite dans la mesure où la plupart des bénévoles n'en veulent pas, au motif que ce serait – comme toujours dans ce pays – une occasion de confrontation entre différents points de vue, avec de fortes négociations ...

le terrain et des bénévoles qui ne comprennent pas toujours leur rôle dans l'organisation). De manière générale, le bénévole cherche de la souplesse et ne souhaite pas subir les mêmes contraintes que dans son environnement professionnel

LA FORCE DES RESEAUX

LES DIFFÉRENTES APPROCHES DE MUTUALISATION

Pour certaines associations, mutualisation et développement des réseaux sont directement liés au projet associatif, pour d'autres ces questions apparaissent dans le cadre des stratégies de développement. Les mutualisations peuvent être choisies et anticipées ou

subies en raison de difficultés financières internes ou d'exigences des financeurs.
On peut définir différentes approches de la mutualisation :

- **stratégique** : trouver des partenaires pour faire ce qu'on ne sait pas faire, intégrer des réseaux pour passer un cap (devenir employeur par exemple) en série : partager avec ses partenaires habituels (affiliés à la même fédération) pour développer les échanges et partager éventuellement des ressources ;

- **territoriale** : chercher à consolider territorialement le tissu associatif en développant des complémentarités locales ;

- **forcée** : répondre aux exigences des financeurs (publics et privés) en privilégiant le co-développement des projets ou faire face à la pénurie des ressources en se concentrant ;

- **e-mutualisation** : les nouvelles technologies ont permis l'émergence du télé-bénévolat et la mise en relation de bénévoles et d'associations pour des missions de bénévolat très courtes et/ou spécialisées.

MUTUALISER GÉNÈRE DES RESSOURCES

Le partenariat et la mutualisation sont une composante essentielle de la vie associative dans la mesure où ils sont des moyens de décloisonner, trouver des complémentarités, développer des synergies pour une plus grande efficacité d'action. Un travail d'ouverture nécessite cependant des moyens dont toutes les associations ne disposent pas, notamment en termes de temps et de personnel disponible.

Pourtant, tous en conviennent, le travail en réseau stimule et enrichit le projet associatif, permet de gagner du temps et d'éviter des erreurs en profitant de l'expérience des autres.La mutualisation et le travail en réseau sont donc aussi des atouts pour le développement. Cette notion est totalement intégrée dans l'économie traditionnelle (partenariat et sous-traitance) mais semble souvent sous développée dans le monde associatif.

REGARDS D'EXPERTS

La typologie des associations peut être imaginée de la manière simplifiée suivante : les associations sans les autres (réunion de personnes ayant la même passion et souhaitant la partager), les associations contre les autres (associations de défense, notamment contre un projet collectif ...), les associations avec les autres (associations souhaitant coopérer dans différents domaine, social, culturel ...), et les associations pour les autres (groupements d'employeurs, coordination d'association, associations facilitatrices dont peuvent bénéficier d'autres associations ...).

Le travail en réseau n'est pas naturel pour une association qui développe assez souvent une activité propre qui peut conduire à l'isoler. Les difficultés du moment, vraisemblablement durables, poussent toutefois certaines associations à rechercher des partenariats : ceux-ci peuvent permettre à la fois des économies d'échelles, pour partager des charges, et des efficacités accrues, par l'addition de savoir-faire complémentaires.

QUELLES PISTES POUR DEMAIN ?

« Tout seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ».

Il est nécessaire de travailler à développer les coopérations, dans le respect des objectifs de chaque association, qui mèneront à des actions plus efficaces et une optimisation de l'utilisation de toutes les ressources disponibles.

Des actions collectives peuvent également être envisagées pour favoriser l'engagement associatif et valoriser le bénévolat.

Les associations présentent aux ateliers ont ébauché quelques perspectives :

- Créer un portail pour faire savoir ce qui existe et faire connaitre notamment les regroupements au service de la vie associative ;
- Développer les nouvelles formes de bénévolats pour des missions très courtes et/ou spécialisées en prenant appui notamment sur les nouvelles technologies qui ont permis l'émergence du télé-bénévolat et la mise en relation de bénévoles et d'associations.

ATELIER 4 : LE PARTENARIAT VILLE / ASSOCIATIONS

Le projet d'une association n'est pas forcément le projet d'une Ville, et pourtant, les exemples sont là et nous montrent que le partenariat est souvent réel. Quels sont les éléments qui le favorisent, le nourrissent ou le freinent ? Quels sont les enjeux et les limites de ce partenariat ? Les participants à l'atelier ont tenté d'apporter des réponses à ces questions, au cours des deux soirées organisées à la Patrotte et à Vallières.

QUE REPRÉSENTE LE MOT ASSOCIATION

L'atelier a abordé le sujet par un échange qui cherchait à donner un sens au mot « association ». Les définitions apportées ne sont pas académiques, mais reflètent l'action des bénévoles. Apparait d'abord le besoin de faire ensemble, d'aller vers les autres. Le mot évoque le don, le partage, l'échange, l'enrichissement (le bénévole fait profiter de son temps, de son expérience, de ses compétences aux autres desquels il reçoit beaucoup en retour). D'un point de vue citoyen, les expressions solidarité, lien social, intérêt général sont prononcés ; l'association est aussi un endroit où l'on est libre de penser, de choisir, de s'exprimer. D'un point de vue plus festif, l'association apporte la convivialité et l'animation des quartiers. Enfin, l'association est perçue comme un lieu de transmission de savoir aux nouvelles générations.

LES ATTENTES DES ASSOCIATIONS PAR RAPPORT À LA VILLE

Les intervenants ont ensuite porté le débat sur la question des rapports que les associations entretiennent avec la Ville. La question financière est centrale ; sans subvention, les capacités d'action des associations se trouvent très limitées. Cependant certaines associations reconnaissent que la Ville ne peut financer toutes les structures et qu'il est normal que la priorité aille en direction de l'action sociale et des activités menées au bénéfice des enfants. L'aide matérielle et le soutien logistique pour monter des projets, organiser des manifestations est également important. Les représentants soulignent l'importance d'une mise à disposition de locaux à destination des associations pour qu'elles puissent fonctionner et pour les rendre visibles.

La partie administrative n'est pas en reste et les participants se plaignent des effets chronophages des dossiers à réaliser pour la mise en œuvre des actions : *« Beaucoup trop lourds et dissuasifs, surtout pour les petites associations qui sont pilotées par des bénévoles »*. Les plus petites des associations sont très seules pour monter les dossiers de subvention, surtout si elles ne sont pas fédérées.

Dates et lieux : jeudis 6 à l'Agora Patrotte et 13 juin 2013 au centre socio-culturel de Vallières
Pilotes : Nicole Chretien – Fédération Familles de France et Jean Fougerousse - CMSEA
Rapporteur : Christelle Rinaldi et Leila Calme
Animateurs : Patrick Chretien et Jean Fougerousse

De nombreuses autorisations, sont désormais nécessaire pour organiser une manifestation, cela est complexe, nécessite du temps et décourage certains bénévoles : *« On ne se lance plus pour une fête improvisée».*

Dans les rapports Ville/Associations il est important qu'il n'y ait pas de barrière politique et que chacun puisse porter ses idées sans craindre de ne pas être soutenu.

QU'ATTEND LA VILLE DES ASSOCIATIONS ?

Après avoir exposé leurs attentes par rapport à la Ville, les participants s'interrogent sur ce que la Ville attend des associations. Les associations apportent beaucoup à la Ville, qui a besoin de toutes ces structures pour faire vivre une collectivité, pour faire du lien social. Les associations et la Ville doivent travailler ensemble au bénéfice de la population. Le partenariat Ville/Associations s'établit souvent autour d'un territoire où des besoins sont ressentis de part et d'autres. La Ville ne peut faire seule, elle a besoin de s'appuyer sur les associations pour faire vivre un quartier.

Le fait de faire appel aux associations plutôt que de confier l'organisation de certains projets à des équipes municipales est un choix. Les associations ne sont pas des prestataires, leur action va bien au-delà, car ce mode de fonctionnement permet à l'association de faire ces propres choix de méthodes pédagogiques et de porter ses valeurs.

L'expertise et le savoir-faire associatif est privilégié. L'association peut porter un diagnostic sur son territoire et contribuer à construire une politique locale. C'est une mise en valeur des actions des associations mais c'est aussi une co-construction. Par ce choix, la Ville a aussi peut être envie de voir des citoyens se construire via un engagement bénévole dans une association.

Les représentants émettent quelques inquiétudes quant au renouvellement des bénévoles. Ils sentent que les nouvelles générations s'engagent différemment, surtout à cause de l'évolution des modes de vie et d'une disponibilité qui a tendance à être amenuisée au fil du temps

QUELLES PISTES POUR DEMAIN ?

Tous les échanges ont convergés vers une forte volonté des associations de travailler en plus étroite collaboration. On peut s'interroger sur les modalités de création de ce lien entre les associations messines, mais la Ville a sans doute sa place à prendre dans cette mise en réseau. Faut-il organiser des rencontres en petit comité, sur des thématiques, des projets et avec des associations d'un même champ de compétence ou à l'inverse mettre en présence des associations d'origine diverses qui ne se seraient pas rencontrées ? On pourrait même imaginer aller jusqu'à donner des «bonus» pour des projets qui seraient menés par plusieurs associations.

REGARDS D'EXPERTS

Il est nécessaire d'identifier les objectifs respectifs de la Ville et des associations qui ont pour objet d'animer la ville et les quartiers et/ou de soutenir un certain nombre de personnes en difficulté. C'est à partir de ces objectifs communs qu'un travail de rapprochement sera efficace.

Il est très important de prendre en considération cette complémentarité Ville/Associations, pour ce qui concerne l'intérêt général, si l'on ne veut pas que les rapports se construisent dans la confrontation. Même si des différences peuvent logiquement apparaître sur un certain nombre de sujets.

Il est également primordial que les projets communs fassent régulièrement l'objet d'une évaluation, chaque partenaire acceptant de reconnaître ses avancées et ses erreurs.

Quelques perspectives imaginées par les associations présentes à cet atelier :

- Organiser un forum ou village associatif réunissant toutes les associations une fois par an, afin qu'elles montrent leur savoir-faire au public mais aussi qu'elles puissent se rencontrer ;

- Mettre en place une structure, afin de pouvoir se retrouver, échanger, parler des problèmes rencontrés, monter ensemble des projets ; une Maison des Associations, lieu convivial où l'on peut venir passer un moment sympathique ;

- Développer une synergie entre les associations, selon des modalités à imaginer, afin que chacun apporte ses compétences et son réseau et que les projets puissent aller plus loin ;

- Créer des outils pour une meilleure visibilité des associations dans la ville ;

- Proposer des outils (outils de gestion, tableaux de bord ...) pour venir en aide aux bénévoles ;

- Imaginer une instance, un lieu de concertation entre associations (échanger, se connaitre, avoir des projets communs, etc.)

REGARDS D'EXPERTS

L'enquête a montré le souhait des associations de travailler davantage ensemble et la Ville peut y contribuer.

On notera aussi que pour augmenter le nombre des adhérents, pour trouver de nouveaux bénévoles, et pour se ressouder, les forums associatifs de la rentrée de septembre sont essentiels. Ils peuvent se dérouler à l'échelle de la ville, mais peut-être aussi à celle d'un quartier, dans la mesure où ceux-ci ont une cohérence intéressante : mais seulement si celle-ci se construit comme une initiative commune.

Un quartier lutte bien entendu pour évoluer, mais il ne doit pas se constituer en différence, voire en opposition à d'autres quartiers : et les associations peuvent, de ce point de vue, jouer un rôle utile de passerelles.

Le CRI-BIJ - Maison des Associations à Metz

RÉSULTATS COMPLETS DE L'ENQUÊTE

LES ASSOCIATIONS AUJOURD'HUI

Q 1 - Comment jugez-vous la situation générale de votre association (actions, missions, projets) ? *Une seule réponse*			
	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Très bonne	12%	17%	15%
b - Bonne	70%	60%	64%
c - Difficile	18%	19%	18%
d - Très difficile	0%	4%	2%
Sans réponses	0%	0%	0%
Total général	100%	100%	100%

Q 2 – Comment jugez-vous la situation financière de votre association ? *Une seule réponse*			
	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Très bonne	2%	12%	8%
b - Bonne	43%	43%	43%
c - Difficile	46%	38%	41%
d - Très difficile	8%	7%	8%
Sans réponses	1%	0%	0%
Total général	100%	100%	100%

Q 3 – Comment jugez-vous la situation de votre association, concernant le bénévolat (nombre, disponibilité, savoir- faire…des bénévoles) ? *Une seule réponse*			
	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Très bonne	10%	16%	13%
b - Bonne	55%	45%	49%
c - Difficile	31%	34%	33%
d - Très difficile	1%	4%	3%
Sans réponses	3%	1%	2%
Total général	100%	100%	100%

Q 4 – En fait, dans ses valeurs et son esprit, votre association :			
a) Répond aux attentes de ses seuls adhérents	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Oui	30%	43%	37%
b - Pour partie	42%	25%	32%
c - Non	21%	28%	25%
Sans réponses	8%	5%	6%
Total	100%	100%	100%

b) Correspond à une passion commune de ses membres	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Oui	49%	77%	64%
b - Pour partie	34%	17%	25%
c - Non	10%	3%	6%
Sans réponses	8%	3%	5%
Total	100%	100%	100%
c) Défend une cause spécifique et/ou localisée	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Oui	50%	49%	50%
b - Pour partie	25%	22%	23%
c - Non	18%	24%	21%
Sans réponses	7%	4%	5%
Total	100%	100%	100%
d) S'appuie sur des motivations citoyennes	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Oui	61%	50%	55%
b - Pour partie	27%	34%	31%
c - Non	9%	14%	12%
Sans réponses	4%	2%	3%
Total	100%	100%	100%
e) Organise des actions de solidarité	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Oui	39%	30%	34%
b - Pour partie	33%	26%	29%
c - Non	22%	37%	31%
Sans réponses	6%	7%	6%
Total	100%	100%	100%

Q 5 – Dans son activité, votre association s'inscrit aujourd'hui : *Plusieurs réponses possibles*			
	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Dans un réseau d'associations (union, coordination, fédération…)	70%	57%	63%
b - De manière informelle en lien avec d'autres associations de même objet	55%	52%	54%
c - De manière informelle en lien avec d'autres associations du même territoire	61%	46%	53%
d - Dans une démarche autonome	29%	28%	28%

LES RELATIONS AVEC LA VILLE

Information préalable utile : 73% des associations ont des relations avec leurs communes.
Source : La France associative en mouvement - octobre 2008

Q 6 – Quels types de relation votre association entretient-elle avec les services de la Ville ? *Plusieurs réponses possibles*			
	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Elle reçoit des subventions	90%	69%	78%
b - Elle bénéficie de l'aide de la Ville pour ses manifestations exceptionnelles	56%	46%	51%
c - Elle bénéficie de l'appui de la Ville pour la promotion de ses activités et de ses manifestations	46%	28%	36%
d - Elle reçoit ses informations (bulletin municipal, informations éventuellement mises à disposition des associations ...)	40%	23%	31%
e - Elle occupe régulièrement un local mis à disposition par la Ville (local dédié)	52%	26%	38%
f - Elle fréquente de temps en temps un local mis à disposition par la Ville (local partagé)	16%	28%	23%

Q7 - Concernant la liste suivante des moyens et des soutiens que la Ville apporte ou pourrait apporter aux associations, vous diriez : *Plusieurs réponses possibles*			
a) Le parrainage et la promotion de ses manifestations	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Mon association en bénéficie	37%	22%	28%
b - Mon association souhaiterait en bénéficier	41%	49%	45%
c - Sans objet pour mon association	13%	23%	19%
Sans réponses	9%	7%	8%
Total général	100%	100%	100%
b) Des aides à la formation des bénévoles	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Mon association en bénéficie	3%	3%	3%
b - Mon association souhaiterait en bénéficier	38%	29%	33%
c - Sans objet pour mon association	44%	56%	51%
Sans réponses	15%	12%	13%
Total général	100%	100%	100%
c) Une aide technique et/ou des conseils pour la gestion	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Mon association en bénéficie	9%	8%	8%
b - Mon association souhaiterait en bénéficier	20%	24%	22%
c - Sans objet pour mon association	55%	57%	56%
Sans réponses	16%	11%	13%
Total général	100%	100%	100%

d) Un appui pour le recrutement de nouveaux bénévoles	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Mon association en bénéficie	1%	1%	1%
b - Mon association souhaiterait en bénéficier	36%	37%	36%
c - Sans objet pour mon association	43%	53%	49%
Sans réponses	20%	10%	14%
Total général	100%	100%	100%
e) Un centre de ressources pour mutualiser des informations et des moyens techniques	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Mon association en bénéficie	6%	1%	3%
b - Mon association souhaiterait en bénéficier	52%	45%	48%
c - Sans objet pour mon association	27%	42%	35%
Sans réponses	15%	13%	14%
Total général	100%	100%	100%
f) La mise en place d'outils de communication communs (annuaires, sites...)	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Mon association en bénéficie	9%	4%	6%
b - Mon association souhaiterait en bénéficier	57%	67%	63%
c - Sans objet pour mon association	18%	19%	19%
Sans réponses	16%	9%	12%
Total général	100%	100%	100%
g) La mise à disposition de locaux	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Mon association en bénéficie	47%	29%	37%
b - Mon association souhaiterait en bénéficier	28%	44%	37%
c - Sans objet pour mon association	19%	21%	20%
Sans réponses	7%	6%	6%
Total général	100%	100%	100%
h) Un soutien financier	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Mon association en bénéficie	74%	57%	64%
b - Mon association souhaiterait en bénéficier	18%	31%	26%
c - Sans objet pour mon association	1%	8%	5%
Sans réponses	7%	4%	5%
Total général	100%	100%	100%
i) La reconnaissance de son rôle citoyen	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Mon association en bénéficie	41%	21%	30%
b - Mon association souhaiterait en bénéficier	36%	50%	44%
c - Sans objet pour mon association	13%	21%	18%
Sans réponses	10%	8%	9%
Total général	100%	100%	100%
j) L'encouragement à des coopérations inter associatives	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Mon association en bénéficie	32%	13%	21%
b - Mon association souhaiterait en bénéficier	41%	48%	45%
c - Sans objet pour mon association	13%	25%	20%
Sans réponses	13%	14%	14%
Total général	100%	100%	100%

Q 8 – Dans les relations que vous entretenez avec les services de la Ville, quelles améliorations vous sembleraient les plus utiles ?
3 choix au maximum

	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Une bonne coordination entre les services municipaux, notamment pour les associations polyvalentes	25%	15%	19%
b - Un dossier de demande de subvention unifié	25%	38%	32%
c - Des échanges sur les critères pris en compte pour l'attribution des subventions	38%	37%	38%
d - La dématérialisation de certaines démarches administratives, dont les demandes de subventions	24%	37%	31%
e - La désignation d'un référent précis et unique	37%	30%	33%
f - Etre mieux informé sur les politiques mises en œuvre et sur les projets	50%	40%	44%
g - La création d'instances de concertation et de dialogue entre la Ville et les associations	41%	36%	38%

Q 9 – Comment qualifieriez-vous votre association dans la Ville ?
Une seule réponse possible

	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général	France
a - Un prestataire de services auprès de la population	25%	20%	22%	19%
b - Un animateur de la vie locale	51%	54%	53%	46%
c - Un relais d'opinion	0%	2%	1%	5%
d - Un partenaire pour mettre en place des actions communes	23%	19%	21%	21%
e - Une sorte de « poil à gratter »	0%	1%	1%	9%
Sans réponses	1%	4%	3%	0%
Total	100%	100%	100%	100%

L'ASSOCIATION DEMAIN

Q 11 – Comment voyez-vous, globalement, la situation de votre association (actions, missions…) au cours des prochains mois ?
Une seule réponse

	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Très bonne	3%	8%	6%
b - Bonne	62%	54%	58%
c - Difficile	30%	32%	31%
d - Très difficile	4%	3%	3%
Sans réponses	1%	2%	2%
Total	100%	100%	100%

Q 12 – Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ? *Plusieurs réponses possibles*			
	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - La situation financière	71%	45%	56%
h - Le soutien des collectivités territoriales (Ville – Agglomération - Conseil Général – Conseil Régional)	59%	51%	54%
b - Les moyens matériels, y compris les locaux	34%	34%	34%
c - Les ressources humaines bénévoles disponibles pour les activités de l'association	24%	43%	34%
f - Le renouvellement des dirigeants bénévoles	27%	31%	29%
i - Le soutien des services de l'État	40%	20%	29%
d - Les ressources humaines salariées, le cas échéant	32%	11%	21%
g - La diminution du nombre d'adhérents	16%	21%	19%
j - La connaissance de règles administratives et juridiques qui évoluent	13%	18%	16%
k - Les relations avec vos partenaires privés, dont les entreprises	13%	10%	12%
e - La motivation et l'investissement des membres de l'équipe dirigeante	10%	11%	10%
l - La difficulté pour l'association de répondre aux attentes des adhérents ou des bénéficiaires	11%	9%	10%

Q 13 – Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – au cours des prochains mois ? *Une seule réponse*			
	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Oui, certainement	60%	41%	49%
b - Oui, peut-être	27%	31%	29%
c - Probablement pas	9%	13%	11%
d - Non	2%	4%	3%
e - Au contraire, vous envisagez une réduction de vos activités au cours des prochains mois	1%	2%	2%
f - Vous n'avez pas assez d'éléments pour répondre	2%	5%	4%
Sans réponses	0%	3%	2%
Total	100%	100%	100%

IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION

Q 15 – Quelle fonction exercez-vous dans l'association ?
Une seule réponse

	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Président(e)	50%	80%	67%
b - Dirigeant(e) salarié(e)	40%	1%	18%
c - Trésorier(e)	0%	3%	2%
d - Secrétaire	2%	4%	3%
e - Autre membre du bureau ou du conseil d'administration	6%	10%	8%
Sans réponses	2%	2%	2%
Total	100%	100%	100%
Total	100%	100%	100%

Q 16 – Dans quel(s) secteur(s) votre association intervient-elle ?
Plusieurs réponses possibles

	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Sport	38%	63%	100%
b - Loisirs	46%	54%	100%
c - Formation, emploi, économie	NS	NS	NS
d - Jeunesse, éducation populaire	60%	40%	100%
e - Santé	52%	48%	100%
f - Environnement	50%	50%	100%
g - Culture	41%	59%	100%
h - Social, caritatif	63%	37%	100%
i - Solidarité internationale	42%	58%	100%
j - Parents d'élèves	NS	NS	NS
k - Association de défense des droits	NS	NS	NS
l - Autre secteur	43%	57%	100%

Q 17 – Le siège de votre association se situe dans quel quartier ?
Une seule réponse

	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Quartier Patrotte / Metz-Nord	4%	4%	4%
b - Quartier Devant-les-Ponts / Les Iles	10%	10%	10%
c - Quartier Metz centre / Ancienne Ville	34%	30%	32%
d - Quartier Nouvelle Ville	6%	4%	5%
e - Quartier Sablon	9%	13%	11%
f - Quartier Plantières / Queuleu	3%	4%	4%
h - Quartier Vallières	5%	3%	4%
i - Quartier Borny / Grigy - Technopole	16%	7%	11%
j - Quartier La Grange-aux-Bois	3%	3%	3%

k - Quartier Magny	1%	7%	5%
l - En dehors de Metz	8%	10%	9%
Sans réponses	2%	2%	2%
Total	100%	100%	100%

Q 18 – Quel est ou quels sont les territoires dans lesquels votre association intervient (auprès de bénéficiaires et/ou pour recruter ses adhérents) ?
Plusieurs réponses possibles

	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Quartier Patrotte / Metz-Nord	24%	11%	17%
b - Quartier Devant-les-Ponts / Les Iles	20%	12%	15%
c - Quartier Metz centre / Ancienne ville	31%	28%	29%
d - Quartier Nouvelle ville	10%	10%	10%
e - Quartier Sablon	19%	19%	19%
f - Quartier Plantières / Queuleu	15%	15%	15%
g - Quartier Bellecroix	20%	13%	16%
h - Quartier Vallières	17%	10%	13%
i - Quartier Borny / Grigy - Technopole	36%	13%	23%
j - Quartier La Grange-aux-Bois	16%	11%	13%
k - Quartier Magny	12%	11%	12%
l - Plusieurs quartiers de la ville	39%	28%	33%
m - Agglomération messine	61%	57%	59%
n - Département ou région	54%	54%	54%
o - France entière	17%	19%	18%
p - International	12%	18%	15%
Nombre moyen de réponses	4,0	3,3	

Q 19 – Combien votre association compte-t-elle approximativement d'adhérents
Une seule réponse

	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Moins de 20 adhérents	18%	22%	20%
b - De 21 à 50 adhérents	16%	23%	20%
c - De 51 à 100 adhérents	15%	19%	18%
d - De 101 à 500 adhérents	22%	30%	26%
e - Plus de 500 adhérents	24%	5%	13%
f - Elle n'a pour adhérents que des personnes morales	NS	NS	1%
Sans réponses	3%	1%	2%
Total	100%	100%	100%

Q 20 – Par rapport à l'année dernière, ce nombre d'adhérents est :
Une seule réponse

	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - En hausse	22%	23%	23%
b - A peu près le même	63%	62%	62%
c - En baisse	12%	11%	12%
Sans réponses	3%	4%	3%
Total	100%	100%	100%

Q 21 – Approximativement, combien de bénévoles participent régulièrement à la vie de l'association ? *Une seule réponse*			
	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Moins de 5	17%	19%	18%
b - De 5 à 10	24%	38%	32%
c - De 11 à 20	29%	20%	24%
d - De 21 à 50	17%	15%	16%
e - Plus de 50	12%	7%	9%
Sans réponses	1%	1%	1%
Total	100%	100%	100%

Q 22 – Par rapport à l'année dernière, ce nombre de bénévoles est : *Une seule réponse*			
	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - En hausse	16%	19%	18%
b - A peu près le même	76%	72%	74%
c - En baisse	5%	7%	6%
Sans réponses	3%	2%	3%
Total	100%	100%	100%

Q 23 – Si votre association emploie des salariés permanents, quel en est le nombre ?	
	Avec au moins un salarié
a - 1 ou 2 salariés	43%
b - 3 à 5 salariés	22%
c - 6 à 9 salariés	10%
d - 10 à 19 salariés	10%
e - 20 à 49 salariés	8%
f - 50 salariés et plus	9%
Total général	100%

Q 25 – Si votre association est employeur, par rapport à l'année dernière, le nombre de vos salariés est : *Une seule réponse*	
	Avec au moins un salarié
a - En hausse	23%
b - A peu près le même	66%
c - En baisse	10%
Sans réponses	2%
Total	100%

Q 26 – Quel a été le budget de votre association au dernier exercice clos ? *Une seule réponse*			
	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - Moins de 1 000 euros	0%	7%	4%
b - De 1000 à 5 000 euros	1%	25%	15%
c - De 5 000 à 10 000 euros	1%	22%	13%
d - De 10 000 à 50 000 euros	19%	28%	24%
e - De 50 000 à 75 000 euros	10%	8%	9%
f - De 75 000 à 150 000 euros	20%	3%	10%
g - De 150 000 euros à 500 000 euros	30%	3%	15%
h - Plus de 500 000 euros	16%	0%	7%
Sans réponses	3%	4%	3%
Total	100%	100%	100%

Q 27 – Comment se composaient approximativement vos ressources au dernier exercice clos ?			
a) Les ressources propres (cotisations, recettes de l'activité, revenus du patrimoine…)	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - 0%	3%	2%	3%
b - Moins de 15%	31%	16%	23%
c - Entre 15% et 30%	18%	13%	15%
d - Entre 30% et 45%	10%	10%	10%
e - Entre 45% et 60%	11%	14%	13%
f - Entre 60% et 75%	5%	9%	7%
g - Plus de 75%	10%	25%	19%
Sans réponses	10%	10%	10%
Total	100%	100%	100%
b) Les dons des particuliers et des entreprises	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - 0%	44%	35%	39%
b - Moins de 15%	31%	21%	26%
c - Entre 15% et 30%	1%	10%	6%
d - Entre 30% et 45%	1%	5%	3%
e - Entre 45% et 60%	0%	1%	0%
f - Entre 60% et 75%	0%	2%	1%
g - Plus de 75%	1%	1%	1%
Sans réponses	22%	25%	23%
Total	100%	100%	100%
c) Les subventions de la Ville de Metz	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - 0%	8%	17%	13%
b - Moins de 15%	37%	40%	39%
c - Entre 15% et 30%	24%	14%	18%
d - Entre 30% et 45%	13%	7%	10%
e - Entre 45% et 60%	8%	3%	5%
f - Entre 60% et 75%	6%	1%	3%
g - Plus de 75%	0%	1%	0%
Sans réponses	5%	16%	11%
Total	100%	100%	100%

d) Les autres recettes	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - 0%	4%	19%	12%
b - Moins de 15%	19%	19%	19%
c - Entre 15% et 30%	17%	13%	15%
d - Entre 30% et 45%	15%	11%	13%
e - Entre 45% et 60%	14%	7%	10%
f - Entre 60% et 75%	6%	4%	5%
g - Plus de 75%	14%	8%	11%
Sans réponses	10%	18%	15%
Total	100%	100%	100%

Q 28 – Comment ont évolué vos ressources, depuis l'année précédente ?
Ne rien cocher pour les catégories de ressources égales à 0%.

a) L'ensemble de vos ressources	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - En hausse	25%	19%	21%
b - Sans grand changement	44%	53%	49%
c - En baisse	24%	22%	23%
Sans réponses	8%	7%	7%
Total	100%	100%	100%
b) Les ressources propres (cotisations, recettes de l'activité, revenus du patrimoine…)	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - En hausse	19%	16%	18%
b - Sans grand changement	53%	60%	57%
c - En baisse	16%	10%	13%
Sans réponses	11%	14%	13%
Total	100%	100%	100%
c) Les dons des particuliers et des entreprises	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - En hausse	10%	10%	10%
b - Sans grand changement	30%	36%	33%
c - En baisse	13%	15%	14%
Sans réponses	47%	40%	43%
Total	100%	100%	100%
d) Les subventions de la Ville de Metz	Avec au moins un salarié	Sans salarié	Total général
a - En hausse	19%	15%	17%
b - Sans grand changement	60%	58%	59%
c - En baisse	10%	6%	8%
Sans réponses	11%	21%	17%
Total	100%	100%	100%

CROISEMENT ENTRE CERTAINES RÉPONSES ET LE CRITÈRE DE SUBVENTIONNEMENT

Q 6 – Quels types de relation votre association entretient-elle avec les services de la Ville ? *Plusieurs réponses possibles*			
Réponses en fonction des réponses à l'item a (subventionnée ou pas)	Non subventionnée	Subventionnée	Total général
a - Elle bénéficie de l'aide de la Ville pour ses manifestations exceptionnelles	40%	53%	51%
b - Elle bénéficie de l'appui de la Ville pour la promotion de ses activités et de ses manifestations	8%	43%	36%
c - Elle reçoit ses informations (bulletin municipal, informations éventuellement mises à disposition des associations ...)	27%	32%	31%
d - Elle occupe régulièrement un local mis à disposition par la Ville (local dédié)	12%	45%	38%
e - Elle fréquente de temps en temps un local mis à disposition par la Ville (local partagé)	33%	20%	23%
f - Elle fréquente de temps en temps un local mis à disposition par la Ville (local partagé)	16%	28%	23%

Q7 - Concernant la liste suivante des moyens et des soutiens que la Ville apporte ou pourrait apporter aux associations, vous diriez : *Plusieurs réponses possibles*			
a) Le parrainage et la promotion de ses manifestations	Non subventionnée	Subventionnée	Total général
a - Mon association en bénéficie	8%	34%	28%
b - Mon association souhaiterait en bénéficier	67%	39%	45%
c - Sans objet pour mon association	13%	20%	19%
Sans réponses	12%	6%	8%
Total général	100%	100%	100%
b) Des aides à la formation des bénévoles	Non subventionnée	Subventionnée	Total général
a - Mon association en bénéficie	0%	4%	3%
b - Mon association souhaiterait en bénéficier	29%	34%	33%
c - Sans objet pour mon association	58%	49%	51%
Sans réponses	13%	13%	13%
Total général	100%	100%	100%
c) Une aide technique et/ou des conseils pour la gestion	Non subventionnée	Subventionnée	Total général
a - Mon association en bénéficie	0%	11%	8%
b - Mon association souhaiterait en bénéficier	29%	20%	22%
c - Sans objet pour mon association	60%	55%	56%
Sans réponses	12%	14%	13%
Total général	100%	100%	100%

d) Un appui pour le recrutement de nouveaux bénévoles	Non subventionnée	Subventionnée	Total général
a - Mon association en bénéficie	0%	1%	1%
b - Mon association souhaiterait en bénéficier	33%	37%	36%
c - Sans objet pour mon association	56%	47%	49%
Sans réponses	12%	15%	14%
Total général	100%	100%	100%
e) Un centre de ressources pour mutualiser des informations et des moyens techniques	Non subventionnée	Subventionnée	Total général
a - Mon association en bénéficie	2%	3%	3%
b - Mon association souhaiterait en bénéficier	50%	48%	48%
c - Sans objet pour mon association	37%	35%	35%
Sans réponses	12%	14%	14%
Total général	100%	100%	100%
f) La mise en place d'outils de communication communs (annuaires, sites...)	Non subventionnée	Subventionnée	Total général
a - Mon association en bénéficie	0%	8%	6%
b - Mon association souhaiterait en bénéficier	73%	60%	63%
c - Sans objet pour mon association	15%	20%	19%
Sans réponses	12%	12%	12%
Total général	100%	100%	100%
g) La mise à disposition de locaux	Non subventionnée	Subventionnée	Total général
a - Mon association en bénéficie	23%	41%	37%
b - Mon association souhaiterait en bénéficier	42%	35%	37%
c - Sans objet pour mon association	29%	18%	20%
Sans réponses	6%	6%	6%
Total général	100%	100%	100%
h) Un soutien financier	Non subventionnée	Subventionnée	Total général
a - Mon association en bénéficie	12%	79%	64%
b - Mon association souhaiterait en bénéficier	67%	14%	26%
c - Sans objet pour mon association	15%	2%	5%
Sans réponses	6%	5%	5%
Total général	100%	100%	100%
i) La reconnaissance de son rôle citoyen	Non subventionnée	Subventionnée	Total général
a - Mon association en bénéficie	13%	34%	30%
b - Mon association souhaiterait en bénéficier	58%	40%	44%
c - Sans objet pour mon association	23%	16%	18%
Sans réponses	6%	10%	9%
Total général	100%	100%	100%
j) L'encouragement à des coopérations inter associatives	Non subventionnée	Subventionnée	Total général
a - Mon association en bénéficie	4%	26%	21%
b - Mon association souhaiterait en bénéficier	56%	42%	45%
c - Sans objet pour mon association	29%	18%	20%
Sans réponses	12%	14%	14%
Total général	100%	100%	100%

Q 8 – Dans les relations que vous entretenez avec les services de la Ville, quelles améliorations vous sembleraient les plus utiles ? *3 choix au maximum*			
	Non subventionnée	Subventionnée	Total général
a - Une bonne coordination entre les services municipaux, notamment pour les associations polyvalentes	19%	19%	19%
b - Un dossier de demande de subvention unifié	42%	29%	32%
c - Des échanges sur les critères pris en compte pour l'attribution des subventions	35%	39%	38%
d - La dématérialisation de certaines démarches administratives, dont les demandes de subventions	19%	35%	31%
e - La désignation d'un référent précis et unique	37%	32%	33%
f - Etre mieux informé sur les politiques mises en œuvre et sur les projets	48%	43%	44%
g - La création d'instances de concertation et de dialogue entre la Ville et les associations	48%	35%	38%

Q 9 – Comment qualifieriez-vous votre association dans la Ville ? *Une seule réponse possible*			
	Non subventionnée	Subventionnée	Total général
a - Un prestataire de services auprès de la population	19%	23%	22%
b - Un animateur de la vie locale	42%	56%	53%
c - Un relais d'opinion	2%	1%	1%
d - Un partenaire pour mettre en place des actions communes	31%	18%	21%
e - Une sorte de « poil à gratter »	2%	1%	1%
Sans réponses	4%	2%	3%
Total général	100%	100%	100%

LES ASSOCIATIONS ACTRICES DES ASSISES

Initiées par la Ville de Metz, avec le soutien de son CCAS, les Assises de la Vie Associative Messine ont été organisées grâce à la participation active des associations à toutes les étapes du projet et au pilotage des ateliers de réflexion organisés dans les quartiers.

UN GRAND MERCI À TOUS LES REPRÉSENTANTS ASSOCIATIFS MEMBRES DU COMITÉ D'ORGANISATION DES ASSISES

ASPTT Metz Omnisports - AFEV - Association Sportive Pouilly Metz Volley-ball - Bouche à Oreille - COJEP - Centre Culturel d'Anatolie - CLLAJ La Boutique Logement - CRI BIJ - CMSEA - Du Côté Des Loisirs – EPE Moselle - Fédération Familles de France de Moselle - Fondation Abbé Pierre - Galerie Octave Cowbell - Metz Pôle Services - MJC Metz Sud - PEP 57 – Tous branchés.com et à **l'Association Recherches & Solidarités** qui nous a accompagnés dans notre démarche.

metz metz

Recherches & Solidarités

COMMUNICATION VILLE DE METZ - 2013 / IMPRESSION I.M.M. / NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE